VOLUME IV—No. 272 MONTREAL, VENDREDI 21 NOVEMBRE, 1913 UN SOU LE NUMERO

ABONNEMENTS :

*Édition Quotidienne :*

CANADA ET ETATS-UNIS . . . . . . $3.00
UNION POSTALE. . . . . . . . . . . $6.00

*Édition Hebdomadaire :*

CANADA. . . . . . . . . . . . . . . . $1.00
ETATS-UNIS . . . . . . . . . . . . . $1.50
UNION POSTALE. . . . . . . . . . . $2.00

# LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration :
71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.

TÉLÉPHONES :
ADMINISTRATION
RÉDACTION :

Couture, abbé J. J. 1 Mai 15 CAPELTON Co. Sherbrooke SHER. DIST.

## EN MARGE D'UN DEBAT

### *A propos d'instruction obligatoire*

L'un de nos correspondants discute ailleurs les chiffres produits par M. Langlois dans le débat de mercredi. Nous allions examiner la question plus générale de l'efficacité de l'instruction obligatoire — l'un des remèdes proposés par le député de Saint-Louis — quand nous est arrivé un article du *Daily Telegraph* trop symptômatique pour que nous n'en disions pas un mot.

Tout le monde, écrit en résumé le *Telegraph*, désire que les enfants fassent de meilleures études, mais nous doutons fort de l'efficacité du remède proposé. *"C'est un fait bien connu,* dit-il en propres termes, *que la loi ontarienne, sur laquelle était modelé le projet présenté l'an dernier, a été vaine dans environ deux cents districts, à cause de l'indifférence de la population et du fait qu'on n'a jamais pris au sérieux la besogne de policiers scolaires attribuée aux constables municipaux."* Il ajoute, après avoir constaté l'échec de l'obligation scolaire dans plusieurs autres pays : *"D'autre part, en maints pays, la coutume a généralisé l'instruction sans l'emploi des lois pénales, simplement par un système d'aide. Et quoi qu'on en puisse dire, il semble que la coutume est à faire la même chose dans la province de Québec. Par exemple, la présence moyenne des enfants dans nos écoles élémentaires est de 77.53% comparée à 53% dans la Saskatchewan, 60% dans l'Ontario, 64% dans la Nouvelle-Ecosse, 69% au Nouveau-Brunswick, 71% à la Colombie-Anglaise et 52% dans l'Alberta. Il faut noter aussi, en comparant les chiffres de l'Ontario et ceux du Québec, que la présence moyenne dans la première province tient compte des écoliers de 5 à 21 ans, tandis que, dans le Québec, la moyenne n'est calculée que pour les enfants de 5 à 16 ans. Si on adoptait le système de calcul de l'Ontario, le pourcentage du Québec serait de beaucoup augmenté.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*"Il semble donc que la province de Québec n'est pas aussi arriérée qu'on le dit"*

Ce son de cloche est assez rare dans la presse anglaise de la province de Québec pour qu'il vaille la peine d'être enregistré.

* * *

Nous posons à ceux qui croient à l'efficacité de l'instruction obligatoire, et qui connaissent les moeurs de notre pays, cette simple question : *Par qui ferez-vous appliquer la loi ?*

Si vous confiez cette besogne aux commissions scolaires, croyez-vous que les commissaires seront bien pressés d'infliger des censures ou des amendes qui risqueront de les mettre en gribouille avec leurs voisins ? Si vous transférez au gouvernement le droit de poursuite, pensez-vous qu'on touchera volontiers aux parents qui auront l'avantage d'être du "bon parti" ?

La grande probabilité, c'est qu'on fermera les yeux sur les actes des *partisans* et que la loi ne servira qu'à tracasser ceux qui seront mal notés.

Toute question de principe mise à part, le gros inconvénient de l'instruction obligatoire, c'est que l'application en est généralement inefficace ou qu'elle donne lieu, comme cela vient de se voir dans l'Ontario, à des actes qui soulèvent la réprobation générale.

Il n'y a pas quinze jours tous les journaux anglais racontaient l'histoire de cet immigrant de Grande-Bretagne qui arrivant à Toronto avec sa famille, gardait à la maison sa fillette d'âge d'aller à l'école pour aider la maman à tenir le ménage. Un fonctionnaire dénonça cette violation de la loi, le père fut traduit devant les tribunaux et finalement condamné à la prison. La mère, privée de l'aide de son mari, dût se mettre à faire des ménages pour parer aux dépenses de la maison, et la fillette, cause inconsciente de tout le mal, dût quand même rester chez elle pour avoir soin des bébés.

De sorte que l'application stricte de la loi aboutit à jeter un homme en prison, à désorganiser une famille, sans même atteindre son objet principal.

C'est un cas extrême sans doute, mais qui fait toucher du doigt la complexité de ce problème de l'instruction obligatoire.

Il ne suffit point de décréter : *Tous les enfants iront à l'école jusqu'à l'âge de...*, il faut prendre les moyens de les y mener. Si la présence de l'enfant à la maison est nécessaire, pour une raison ou pour une autre, si l'école est trop éloignée, si elle ne donne pas le type d'instruction qui convient aux parents, comment règlerez-vous le cas ?

Le pays ne légifère point uniquement pour les bourgeois qui ont un ou deux enfants, avec le moyen de garder des bonnes.

* * *

La province de Québec, sans loi d'obligation, avec des conditions climatériques plus défavorables, accuse une fréquentation scolaire sensiblement supérieure à celle de l'Ontario, qui a depuis longtemps sa loi d'obligation. C'est un fait qui se passe de commentaires et qui comporte une leçon qu'on ne saurait écarter.

Nous ne prétendons pas cependant, personne ne prétend que la situation actuelle réalise l'idéal. Loin de là ! Mais il s'agit d'appliquer au mal des remèdes efficaces, et non point la prétendue panacée dont l'expérience démontre le peu de valeur.

Au fond, c'est l'opinion publique et le sentiment que les parents ont de leur devoir qui règnent en ces matières. Tâchons donc, par une campagne comme celle qui se mène actuellement dans les congrès de commissaires, de former l'opinion, de montrer aux parents qu'ils ont un intérêt essentiel à donner à leurs enfants la meilleure éducation possible.

Rendons l'école attrayante, adaptons-la aux besoins réels des enfants. Relevons progressivement le niveau du personnel enseignant, de telle sorte qu'aucun parent ne puisse dire : Mon enfant perdrait son temps à aller à cette école...

Le gouvernement actuel a eu la bonne pensée d'établir tout un système de primes pour aider au relèvement des salaires. Il a eu cette autre bonne pensée de calculer sur la fréquentation scolaire, et non point sur le total des enfants d'âge scolaire, certaines primes. Il encourageait ainsi les parents à envoyer leurs enfants à l'école le plus régulièrement possible. Pourquoi ne réaliserait-il pas le projet déjà formulé par M. Tellier et ne créerait-il pas un nouveau système de primes : des primes d'assiduité ?

Ce n'est point le fait que l'idée vient d'un adversaire qui devrait l'empêcher de la mettre à exécution. Il a déjà prouvé du reste qu'il n'hésite pas "à prendre son bien où il le trouve".

Omer HEROUX.

## ESCAMOTAGE

L'un de nos amis nous adresse la note suivante :

S'il faut en croire la *Gazette* d'hier, le député de Saint-Louis a donné à la Chambre, mercredi soir, des statistiques qui montrent d'une manière frappante la nécessité d'une loi d'instruction obligatoire pour la population catholique de la province.

A lire la feuile du matin, on dirait que les députés sont restés abasourdis par les révélations extraordinaires de M. Langlois.

Prétendant s'appuyer sur des documents indiscutables, M. Langlois a tenté d'établir que la plupart des élèves quittent l'école entre leur 10e et leur 12e année.

Les arguments qu'il a apportés sont bien un peu mêlés ; il s'y glisse, ici et là, de l'ombre, presque de l'obscurité. Il en fallait bien un peu : comment prouver que le plus grand nombre de nos enfants ne fréquentent plus l'école après leurs dix ou douze ans, quand les statistiques officielles portent à 88 p.c. la fréquentation des enfants de 7 à 14 ans ?

Aussi bien M. Langlois laisse prudemment de côté la statistique de la fréquentation. Il va chercher ses arguments dans les chiffres qui indiquent la division des classes. Là est son habileté.

On sait que notre programme scolaire comprend huit classes : les quatre premières forment le cours élémentaire, la 5e et la 6e constituent le cours modèle, et les deux plus hautes le cours académique. On désigne ces différentes classes sous le nom de 1ère année, 2e année, 3e année, et ainsi de suite. D'après le programme, l'élève de 3e année n'est pas celui qui fréquente l'école depuis trois ans, mais celui qui est dans la 3e classe ; un élève de 2e année, ce n'est pas l'élève qui a deux années de fréquentation, mais celui qui est dans la deuxième classe du cours élémentaire.

M. Langlois ne pouvait pas ignorer cette terminologie du programme scolaire, puisqu'il cite le rapport de M. l'abbé Dubois, visiteur des écoles de Montréal, lequel rapport établit (pages 11, 12 et 13) que les élèves restent ordinairement de trois à six ou sept ans dans la 2e année du cours. Néanmoins le député de Saint-Louis, toujours égal à lui-même, feint de prendre la 2e année du cours pour la 2e année de fréquentation. Il feuillette le rapport de M. l'abbé Dubois, le rapport de M. l'inspecteur Magnan, les rapports du surintendant de l'instruction publique. Partout il trouve que la plupart des élèves ne vont pas au-delà de la 3e ou de la 4e année du cours. Vite il lit qu'ils ne vont à l'école que trois ou quatre ans ; et il conclut triomphalement que la plupart quittent l'école vers l'âge de 10 ou 12 ans.

Exemple. En 1908, dans nos écoles élémentaires, il y avait 77,000 enfants de la 1ère année du cours ; en 1911, la 4e année ne compte que 15,000 élèves. M. Langlois s'écrie : De 77,000 enfants, après trois ans, il n'en reste plus que 15,000. Donc 62,000 ont cessé d'aller à l'école vers 10 ou 12 ans.

Il savait pourtant, par les rapports de l'abbé Dubois et du surintendant, que la plupart de ces enfants n'ont pas quitté l'école mais qu'ils sont dans la 2e ou la 3e classe. N'importe, il affirme imperturbablement qu'ils ont quitté l'école et sont entrés dans le monde pour y être la proie de la misère !

Ce raisonnement, M. Langlois le répète tout le long de sa harangue et à la fin il s'écrie, avec des airs pudibonds, que la situation est navrante, qu'il faut savoir regarder la vérité bien en face et supplie la chambre et le gouvernement de faire au moins quelque effort pour remédier à ce déplorable état de choses.

A qui connaît le personnage il n'y a dans toute cette comédie rien de bien surprenant. Ce qui l'est peut-être un peu plus, c'est que dans toute la députation, qui compte plusieurs membres du conseil de l'instruction publique, il semble ne s'être trouvé personne pour mettre à nu le procédé d'escamotage du député de Saint-Louis.

Jean Gagné.

## SUR LE PONT D'AVIGNON....

La police vient d'assigner devant les tribunaux un regrattier, vendeur d'armes à feu, chez lequel un jeune Italien encore mineur se serait récemment procuré un pistolet.

Le plus tôt la police sévira contre des regrattiers de cette espèce, le mieux elle fera. Sous des allures pacifiques, certains d'entre eux encouragent le vol, la rapine et même le meurtre. Il est temps de les ramener à la raison en les frappant à l'endroit sensible, à la caisse.

* * *

Un haut fonctionnaire de l'*Armée du Salut*, au Canada, vient de déclarer, à Ottawa, que cette association, à elle seule, nous a amené dix mille immigrants d'origine britannique, cette année, et qu'elle compte bien en amener quelques milliers de plus, l'an prochain.

Si les législatures tenaient les associations de ce genre responsables des frais d'internement de certains de leurs pupilles dans les maisons de santé provinciales, ces associations y penseraient peut-être à deux fois, avant d'induire à venir ici des quantités aussi considérables de gens, parmi lesquels les faibles d'esprit ne manquent pas.

* * *

Le *Mail*, après avoir raconté le despotisme actuel qui sévit dans la république du Portugal, dit ce matin: "Il y a, dit-on, moins de liberté populaire et le peuple a moins d'influence sur la conduite des affaires publiques portugaises qu'il n'y en a jamais eu, au temps de la monarchie. La république a-t-elle fait faillite?"

Plusieurs correspondants de grandes feuilles anglaises et françaises l'affirment, avec preuves à l'appui.

* * *

Le gouvernement du *Commonwealth* d'Australie vient d'imposer la clôture, à la Chambre des députés fédéraux de cette colonie.

Un journal remarquait hier soir que l'opposition, à Ottawa, attend avec impatience l'ouverture de la session prochaine, afin de mettre à l'essai les 43,000 nouveaux mots qu'un grand dictionnaire de la langue anglaise, récemment paru, vient d'ajouter au vocabulaire anglais. Nos oppositionnistes seront déçus. L'opposition australienne, grâce à la clôture, les devancera certes dans l'emploi de ces milliers de mots nouveaux.

* * *

Le gouverneur Colquitt, du Texas, a ouvert, hier, à Cuero, Texas, une parade de cinq mille dindons, qu'il a précédés dans la rue.

Plusieurs de nos principaux politiciens n'oseraient faire le geste de ce gouverneur. Ils craindraient que le public les prît pour des membres actifs de la confrérie, pour ses chefs.

* * *

M. Hocken, le maire de Toronto, a fait, au dire du *Droit*, un vif appel aux catholiques ontariens de langue anglaise, afin qu'ils s'unissent aux protestants de leur province pour empêcher que l'Ontario devienne une province française, grâce aux écoles bilingues.

Ca n'est pas la première fois que les Orangistes, — dont M. Hocken est un des grands dignitaires, — invitent les catholiques de langue anglaise à s'unir à eux contre les catholiques de langue française. Le triste, c'est que certains catholiques ontariens, et non des moindres, ont déjà répondu à cet appel.

* * *

Le *Canada* croit que M. Taillon donnera sa démission comme directeur des postes, à Montréal, pour permettre au ministère Borden de nommer à cette fonction soit M. Coderre, soit M. Nantel.

L'on ignore si la nouvelle est fondée. Mais si M. Coderre est jamais nommé aux postes, et qu'il y donne libre cours à sa manie déplorable d'écrire des lettres comme celles qu'il écrivit jadis dans l'affaire Lalumière, l'hôtel des postes actuel ne suffira plus à l'écoulement de cette correspondance.

*Le Veilleur.*

*BILLET DU SOIR.*

## LUI !

*Sur la foi d'un autre journal, mais avec un peu plus de concision, grâce au typographe qui veillait, la* Patrie *du 17 novembre annonçait que* "M. Borden nommera bientôt un veau ministre sans portefeuille". *Plusieurs lecteurs exclusifs de la* Patrie *se sont sans doute dit que c'était dans l'ordre; mais cet entrefilet en a effaré certains autres, — qui lisent aussi d'autres feuilles. Il les a fait réfléchir. Ça n'est pas souvent qu'un article de la* Patrie *fait penser; mais, cette fois-là, il a fait penser jusqu'au rédacteur du* Soleil.

*Et ce brave rédacteur, de sa plus belle plume d'oiseau qui vient de France, railla tant et tant la* Patrie *qu'elle lui riposta en lui collant au nez certain* mastic *fait au* Soleil *même, dans lequel il avait mêlé un ministre avec le* catalo, *produit du croisement d'un buffle et d'une vache. Il y eut des rieurs des deux côtés..... et le* Soleil *n'a plus taquiné le veau de la* Patrie. *Les MM. Tarte le protègent, il paît à l'ombre des colonnes de leur journal, et, quelque bon jour, il entrera dans le ministère, par la porte dérobée, — comme certaines élections, — pourvu que le tramway de M. Robert ne l'écrabouille pas, un soir de presse, rue Sainte-Catherine.*

*Au fond, il n'y a pas à s'effarer de la nouvelle lancée par la* Patrie. *Honnis soient donc ceux qui crieront au* jaunisme, *en cette occasion. On a déjà dit, — c'est le docteur Pâquet qui faisait cette constatation, dans une assemblée publique, — que* "M. Blondin est du bois dont on fait les ministres." *Si l'on fait les ministres de bois, — et il faut en prendre la parole d'un médecin qui vit faire un cabinet, en 1911, et tâta les ministres de près, au point qu'il nous dira sans doute un jour qu'on les fait même de bois mou, rarement de bois franc, — pourquoi ne les ferait-on pas avec une substance animée quelconque?*

*Et puis, un veau ministre sans portefeuille, ça serait une économie pour le ministère; car, dans les temps de crise, le ministère pourrait sans doute tailler des croupières au ministre nouveau genre.... et en faire des portefeuilles pour MM. Sévigny et Lespérance, par exemple. Un portefeuille en veau, ça coûte moins cher que le maroquin, c'est aussi souple et c'est tout ce qu'il faudrait pour ces nouveaux ministres. Ça aurait même un petit cachet de symbolisme. Et le veau serait toujours là, mine inépuisable pour des portefeuilles à distribuer à tous les aspirants. Hé oui, un veau ministre sans portefeuille, mais qui en distribuerait, c'est une belle trouvaille. Il serait au surplus fort utile, s'il n'est pas décoratif. Et peut-on en dire autant de tous les ministres, même avec portefeuille?*

*Enfin, il ne faut pas se frapper. Le lecteur exclusif de la* Patrie *a raison. Un veau peut bien être ministre. Il y a des précédents historiques. On ne saurait les nier; et l'on sait que les précédents ont grand poids, au parlement. Caligula, l'empereur romain, ne fit-il pas de son cheval favori un proconsul impérial? Un proconsul de la vieille Rome, ça vaut bien un ministre canadien.*

*Le veau de la* Patrie *peut dormir tranquille, et paître en paix. Il a un bien bel avenir. Il rendra même jaloux plusieurs politiciens ambitieux. Et peut-être voudront-ils être LUI!*

LUSTUCRU.

## LA BROCHURE DE M. PELLETIER

*C'est très probablement jeudi que paraîtra la brochure de M. Georges Pelletier sur l'immigration. Avec les documents y annexés : l'article de M. Bourassa et une lettre d'un homme politique important, qui s'est beaucoup intéressé et s'intéresse encore beaucoup à cette question de l'immigration, elle couvrira 80 pages, grand format.*

*Prix : 15 sous l'exemplaire, $1.50 la douzaine, plus les frais de poste (2 sous l'exemplaire, 25 sous la douzaine). Conditions spéciales pour des commandes plus considérables. S'adresser à l'auteur : M. Georges Pelletier, aux bureaux du DEVOIR, 71a rue Saint-Jacques, Montréal.*

## POUR VEUILLOT

Mgr Gerin donnera dimanche soir, au séminaire des Trois-Rivières, une conférence sur Louis Veuillot. Les anciens élèves et les membres du clergé sont cordialement invités.

Mgr Gérin, ancien zouave pontifical, a personnellement connu le grand écrivain.

## UNE LETTRE DE M. MIGNAULT

M. P.-B. Mignault, qui vient de partir pour l'Europe, a bien voulu nous laisser avant son départ sa réponse à la lettre de M. Walton que nous publions aujourd'hui.

Nous donnerons demain la lettre de M. Mignault.

## LA SITUATION DE LA FEMME MARIEE

UNE LETTRE DE M. WALTON.

Le Caire, Egypte, 30 octobre 1913.

Monsieur le Rédacteur du *Devoir*,

Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans le *Devoir* du 4 octobre l'opinion de M. P.-B. Mignault sur les modifications que j'ai proposé d'apporter au Code Civil relativement à la situation de la femme mariée.

Tout ce que dit M. Mignault sur cette question mérite la plus grande considération, et j'ai constaté avec plaisir que nous sommes d'accord en principe sur plusieurs des réformes que j'ai suggérées. Cependant mon collègue fait quelques restrictions auxquelles je voudrais répondre.

LA COMMUNAUTE N'EST PAS UNE LOI BARBARE

Tout d'abord je n'ai pas dit que la communauté est une loi barbare, mais je dis qu'il faut y introduire quelques modifications afin qu'elle corresponde aux besoins d'aujourd'hui.

Lorsque la propriété consistait principalement en terres, et que le commerce et l'industrie n'avaient pas encore pris le développement qu'ils ont à notre époque, c'était un système excellent. Maintenant ceux qui connaissent la communauté le mieux sont les plus désireux de l'éviter. Combien d'avocats, ou combien d'hommes d'affaires se marient aujourd'hui sous ce régime?

PROTECTION DES BIENS DE LA FEMME

Où je suis le moins d'accord avec M. Mignault c'est quand il prétend que, sous le régime de la communauté, les intérêts de la femme sont protégés efficacement. Il dit que la loi protège la femme mariée même à outrance. Je ne puis pas être de cet avis. Les biens meubles qui appartenaient à la femme avant son mariage, ou ceux qui lui échoient plus tard, tombent dès le moment de la célébration dans un fonds sur lequel le mari exerce un pouvoir absolu. S'il est dissipateur ou spéculateur, la fortune de la femme peut être détruite avec la sienne. S'il fait faillite elle va à ses créanciers. Demander une séparation de biens est un remède tout à fait insuffisant, parce qu'il n'est pas nécessaire pour le mari de dire à sa femme ce qu'il fait des biens de la communauté, et ils peuvent être dissipés sans qu'elle en sache rien. Je voudrais que pour son salaire, pour les petits biens qui ont formé sa dot, ou qui lui écherront plus tard, la femme d'un mari pauvre bénéficiât aux termes de la loi, d'une sécurité égale à celle dont sa soeur plus riche jouit en vertu d'une convention matrimoniale. Il est prématuré, peut-être, d'espérer tout de suite une pareille solution, mais certainement le salaire de la femme devrait être protégé, et je suis heureux de voir que M. Mignault approuve mes vues, tout en leur faisant subir quelques modifications.

DROIT DE SUCCESSION DU CONJOINT SURVIVANT

Je crois que personne ne peut défendre la loi actuelle. Après tout, une femme ou un mari est plus proche qu'un cousin du cinquième degré, et si la loi dit autrement il est temps de la modifier. Les détails d'un tel changement sont certainement discutables. M. Mignault préférerait attribuer au conjoint survivant, quand il y a des enfants, l'usufruit de la moitié de la succession en toute propriété. Mon objection à cette proposition est que dans les cas de petites successions — celles qui forment la grande majorité — un usufruit n'a pas une valeur appréciable. L'usufruit de quelques centaines de piastres n'aidera guère une pauvre veuve, tandis que la libre disposition de cette somme lui permettra de fonder une entreprise, par laquelle elle pourra vivre, elle et ses enfants. Je me préoccupe moins au sujet des riches ou des gens aisés, parce qu'ils font en général des conventions matrimoniales ou des testaments. Mais sur ce point il y a beaucoup à dire pour et contre, et un usufruit sans doute serait mieux que rien du tout.

LES CAUSES DE SEPARATION DE CORPS

Sur ce point aussi je ne suis pas convaincu par ce que dit M. Mignault, bien qu'il use d'un argument vénérable par son antiquité. Je crois que la femme devrait avoir droit à une séparation de corps en cas d'adultère du mari, même quand cet adultère a eu lieu discrètement et sans scandale. Il est vrai qu'à un certain point de vue l'adultère de la femme est plus grave que celui du mari, mais là n'est pas la question. Les époux se jurent réciproquement fidélité, et la simple justice exige qu'ils aient le même droit à demander la séparation de corps pour une violation de ce devoir mutuel. La femme peut pardonner au mari l'offense si elle le veut, et il peut être tenu pour dit qu'elle agira ainsi dans beaucoup de cas. Mais lui refuser le droit d'obtenir une séparation de corps pour une cause qui en donne le droit à son mari me semble l'injustice même. En France, depuis 1884, les époux sont égaux sur ce point, et la femme tout comme le mari peut demander un divorce pour cause d'adultère simple. Je ne crois guère que le mari dans la province de Québec ait besoin d'un plus haut degré de protection qu'en France. Je vois que M. Planiol dans la dernière édition de son traité, en parlant de la loi française de 1884, laquelle abolit l'inégalité — que maintient notre Code, et que défend, pas très chaleureusement, peut-être, M. Mignault, — dit: "Bien que le système du Code ait encore quelques partisans attardés, on doit applaudir à cette réforme." Je ne pense pas que le changement proposé ici soit basé sur ce que M. Mignault appelle "des motifs de pur sentiment"; il est basé sur la justice la plus élémentaire.

F. P. WALTON.

## LETTRE DE QUÉBEC

### *Le député de Laval a-t-il été calomnié ? — A travers les comptes publics*

Québec, 20. — Le directeur du *Herald* sera invité à comparaître à la barre de l'Assemblée législative. Du moins il en est question aujourd'hui. M. Lavergne a donné avis d'une motion à cet effet après que M. Prévost eût amené M. Lévesque, de Laval, à déclarer que le compte rendu d'une entrevue publiée par le *Herald* est un "tissu de mensonges, forgé de toutes pièces, par un mouchard de ce journal". La motion sera discutée lundi. Reste à savoir si la majorité la votera.

* * *

L'incident a fort amusé la Chambre et la galerie. On venait de proposer l'ajournement lorsque M. Prévost se leva, le *Herald* à la main, et résuma en l'agrémentant de commentaires à sa façon, le compte rendu de cette entrevue, qui est un cantique en l'honneur du premier ministre. A toutes les questions que le journaliste prétend avoir posées au député de Laval, celui-ci répond en définitive que si l'on met M. Gouin en cause il faudra défendre "le plus grand premier ministre que la province ait eu." M. Prévost dit que cette entrevue lui rappelle la fable du pavé de l'ours, qu'il récite à l'intention de M. Lévesque. L'entrevue fait dire au député de Laval que le peuple n'est pas compétent à juger de l'opportunité d'une franchise, opinion que les électeurs de Laval, citoyens de Montréal, apprendront sans doute avec plaisir. Depuis, la *Patrie*, journal indépendant (rires), a déclaré, au nom de M. Lévesque, que l'entrevue est un tissu de mensonges. M. Prévost s'attendait à cette déclaration. Jamais il ne pouvait croire que le député de Laval avait parlé dans le sens que le *Herald* lui attribue. Le premier ministre n'est pas homme à s'ouvrir avant le temps et encore moins à faire ses confidences au député de Laval. Mais alors qui a pu rêver à ce point? Est-ce l'effet d'un dîner trop lourd? M. Lévesque se lève fort ennuyé. Il regrette que M. Prévost se soit fait le porte-voix des journalistes ou plutôt d'un "mouchard". Cette entrevue a été fabriquée de toutes pièces, forgée, je ne sais dans quel but. Je suis allé, dit-il, demander au directeur du *Herald*, M. Beck, de rectifier, il m'a promis de le faire, et il a publié hier un article ridicule et injurieux. J'ai dit au journaliste qui est venu me voir: "Comment le tramway peut-il revenir cette année quand vous avez dit que nous lui avons tout donné il y a deux ans?" Et il répète que l'entrevue est forgée de toutes pièces. C'est un tissu de mensonges et de calomnies.

Evidemment, dit M. Lavergne, il paraît y avoir eu une entrevue dont le rapport serait un tissu de mensonges et de calomnies. Dans ce cas, il importe d'entendre le journaliste responsable de ces calomnies. On a déjà expulsé un journaliste pour un cas beaucoup moins grave. Et M. Lavergne donne avis qu'il proposera lundi que le rédacteur du *Herald* soit cité à la barre de la Chambre pour répondre à l'accusation d'avoir calomnié un député.

M. Francoeur intervient avec un entrefilet de l'*Evénement* annonçant que MM. Lavergne et Prévost n'assistaient pas au caucus de l'opposition ce matin et demande des explications.

Elles sont faciles à donner quant à moi, répond M. Lavergne: j'étais retenu au Palais par les procédures en invalidation de l'élection fédérale de Lotbinière. A propos, il paraît qu'un député local aurait à cette élection payé $15 de cigares à un électeur. Quant aux fonctions de whip, je m'en suis démis il y a un an. La nouvelle est vieille, comme tout le monde sait, excepté les députés ministériels, qui paraissent fort mêlés par le temps qui court. L'autre jour, un autre s'étonnait que M. Bourassa n'eût pas encore pris son siège à cette session.

M. Prévost ajoute qu'il était retenu au comité du code municipal. On l'a informé de ce qui s'est passé au caucus et il est satisfait. Cela clôt l'incident.

* * *

Le seul débat important à part cet incident a été provoqué par M. Tellier à propos du projet de loi de M. Trahan demandant que le maire d'une municipalité compte au quorum. Le projet en était au "deuxième étage" de la procédure, comme on dit en Chambre, c'est-à-dire à la deuxième lecture dont le vote comporte, d'après les règles de la Chambre, la sanction du principe. L'usage, en certains cas, est de déclarer le bill adopté et de l'expédier au comité de législation, l'abattoir des projets qu'on craint de rejeter en Chambre. M. Tellier n'est pas partisan de cette procédure et il l'a dit de nouveau cet après-midi. La loi qu'il s'agit d'amender a été préposée par un homme d'expérience, l'honorable M. Archambeault, et elle exclut le maire du quorum. La législature a approuvé cette disposition. Quelle raison allègue-t-on pour la changer? Cette manière de procéder un peu à la cachette crée au dehors l'impression que les députés ne sont pas sérieux. Je pourrais, dit M. Tellier, citer plusieurs articles du code municipal qu'on retranche une année pour les faire revivre l'année suivante, à tel point que le public ne sait plus quelle est la loi.

Le premier ministre se défend de légiférer à la hâte et il déplore qu'on cherche à mettre le public sous l'impression que la législature légifère à la légère. Pour sa part, il lui répugne toujours de toucher aux codes. La règle veut que le vote en deuxième lecture sanctionne le principe, mais l'usage, depuis nombre d'années, est d'étudier la législation en comité et il croit que cela a du bon.

M. Trahan donne ses raisons. Le maire devrait compter au quorum parce qu'il est l'élu de tous les électeurs. C'est d'ailleurs la pratique de tous les comités parlementaires. Finalement, le bill est voté en deuxième lecture, après quelques remarques de M. Bernier signalant plusieurs anomalies de la loi des cités et des villes.

Le projet de loi donnant le droit de vote à la police provinciale est voté en deuxième lecture.

* * *

Le volume des comptes publics pour 1913 a été distribué cet après-midi. Il prend de l'ampleur tous les ans depuis que l'opposition a réussi à convaincre le gouvernement qu'il devait fournir plus de renseignements au public.

La succession qui a payé le plus de droits en 1913 est celle de sir Ed. Clouston, $125,635.75. Celle de M. Robert A. Allan a payé $21,181.50; celle de M. R. Bagg, $14,100.89 ; celle de Mme Blackader, $15,950.45; celle de M. G. B. Cramp, $30,041.03; celle de Mary Crawford, $13,102.03; celle de A. E. Gladu, $2,095.94; celle de M. C. M. Hays, $26,252.63; celle de Maxime Lebeau, $5,453.49; celle de Peter Lyall, $24,000.00; celle de Allan R. McDonnell, $4[illegible]37; celle de Henry Smith Mussen, $27,395.22; celle d'Alfred Brunet, $18,102.72; celle de Robert Reford, $111,269.51; celle de J.-D. Rolland, $10,810.77; celle de F. W. Thomson, $15,533.47. Dans le district de Québec, la succession Stuart H. Dunn a payé $20,000, la succession Daniel Louis, $17,802.56, la succession Elie Bédard, $3,710.38, la succession Ignace Paquet, $2,577.95, etc.

La taxe sur les véhicules moteurs a rapporté $71,416.47. La route Edouard VII a coûté du 1er juillet 1912 au 1er février 1913, $270,081.26.

L'agent de la province à Ottawa coûte $2,000. Que fait-il?

L'agent de la province à Londres a coûté près de $30,000. C'est $9,000 de plus que l'an dernier.

La commission de la refonte du code municipal a coûté $6,695.51 en 1913 et $8,479.79 en 1912.

La commission des licences a coûté $2,500.00.

Le bureau des censeurs de vues animées a coûté $4,901.84.

L'indemnité aux propriétaires d'hôtels mis en disponibilité s'est élevée à $111,000.00.

La subvention fédérale pour l'agriculture a été affectée comme suit: $21,863.78 pour l'agriculture fruitière; $10,000 pour l'industrie du bacon dont $3,627.51 ont été dépensées; $4,000 pour l'aviculture ; $10,000 aux sociétés coopératives, syndicats d'élevage, dont $8,893.92 ont été dépensées; $20,000 aux écoles d'agriculture dont $18,374.97 ont été dépensées; $2,000 pour l'Union expérimentale des agriculteurs de Québec, dont $1,500 ont été dépensées; $3,000 pour l'importation d'animaux de race pure; $14,000 pour la culture du trèfle; $20,000 pour le drainage souterrain, dont $11,125 ont été dépensées; $10,000 pour laboratoires de chimie, dont $6,815 ont été dépensées; $500 en primes pour les meilleurs fromages; $1,000 en prix aux meilleures fabriques de beurre; $2,000 pour la nomination de nouveaux inspecteurs de beurre et de fromage; $10,000 pour l'encouragement à la culture du tabac; $3,000 pour l'enseignement vétérinaire; $2,982.40 pour convoi d'enseignement agricole.

Presque tous les ministères ont dépassé les prévisions budgétaires de plusieurs milliers de piastres.

Jean DUMONT.

## DEMAIN

Demain, le *Devoir* publiera une étude du dernier livre de M. Hector Bernier : *"Ce que disait la flamme..."*, et donnera dans sa Page Littéraire une intéressante appréciation de l'oeuvre d'Alfred Capus.

## LE CINEMA EDUCATEUR

C'est ce soir, à 8 heures, à la salle de l'Asile de Nazareth, rue Jeanne Mance, que M. Joseph Dumais donnera la représentation de vues animées instructives et récréatives dont nous avons parlé mardi.

Sa Grandeur Mgr Bruchési et Son Honneur le maire de Montréal, sous le distingué patronage desquels cette soirée est donnée, seront présents.

# A L'OPERA

### Mme "BUTTERFLY"

Mon chef m'a dit hier: "Va à l'Opéra; tu feras le compte rendu."

Ça me rappelle la première fois que j'allai à une réunion politique, on m'avait prévenu de prendre les discours au long et on m'avait indiqué une fausse adresse, si bien que je tombai au milieu d'un convent israëlite; vous dire mon émoi serait vous raconter le trouble que j'éprouvai, hier soir, en écoutant Mme Butterfly, avec l'arrière-pensée qu'il faudrait communiquer au public sévère et connaisseur mes profanes impressions. Cependant hier on ne parlait pas hébreu, on parlait, ou plutôt, on chantait italien.

Musset a prétendu que l'harmonie venait d'Italie, c'était peut-être vrai de son temps, mais depuis... non pas que j'aille affirmer qu'elle fasse défaut chez Mme Butterfly: je connais trop l'engouement du public pour Puccini, et ne risquerai pas ainsi ma peau. Cependant, je ne puis m'empêcher de dire qu'on se dispenserait quelquefois du son toujours désagréable des cymbales, surtout quand elles couvrent la douloureuse surprise éprouvée par Butterfly à l'annonce de mauvaises nouvelles, et surtout, encore, quand le rôle est confié à une artiste de la force de Mme Luisa Villani. Elles reviennent sans cesse, les cymbales, dans Madame Butterfly: leur son cuivré veut-il symboliser l'âme en quelque sorte métallique de la petite mousmée qui se raidit dans le malheur jusqu'à ce qu'enfin, elle se brise? La musique est partout réaliste à l'égal du livret. Dans la maison mignarde où Pinkerton a éphémèrement aimé se déroule un drame sauvage, hélas! trop vraisemblable, car notre civilisation déchristianisée n'a pas guéri les Nippons de la manie du suicide qui est pour nous une lâcheté et une faute. La fin brutale et rouge de Butterfly laisse cette impression trouble que l'on va chercher au Grand Guignol ou au musée des horreurs. L'artiste tire de la pièce le meilleur parti possible et Mme Villani y est, sans faiblesse, pathétique d'un bout à l'autre. Sa voix, de velours dans les airs d'amour, prend dans la souffrance des sons métalliques qui percent comme des glaives.

Ses yeux d'un noir chaud ne sont que plus expressifs avec le coup de crayon qui les prolonge aux coins, à la japonaise. De toute la soirée, pas un geste ne trahit l'Européenne; elle entre dans l'âme de la petite Orientale dont elle tient le rôle avec la même aisance qu'elle revêt le "kimono" aux amples manches. Sa mimique est copiée de la vie réelle, et il n'y a pas jusqu'à son dernier soubresaut avant que son corps souple se raidisse dans la mort qui ne soit d'un réalisme à faire peur.

M. Jose Segura-Tallien, dans un rôle quelconque, a été parfait, comme Madame de Sellem. M. Gaudenzi (Pinkerton) est consciencieux mais son jeu avoisine le grotesque.

Les décors révèlent un grand souci d'exactitude. Au premier acte, les vers-luisants ponctuent très joliment de leurs étincelles d'or les feuilles sombres des arbres, un peu grands pour un jardin nippon. Très gentille, la petite maison japonaise où Butterfly se consume dans l'attente; une large baie s'ouvre sur le bleu fixe de la mer et, tout près, des amandiers, dont Butterfly coupe les fleurs pour en joncher le parquet, embaument; partout, dans le jardin et dans les potiches bizarres les crysanthèmes arrondissent leurs pétales frisés.

L. D.

* * *

## LES MATINEES DU SAMEDI A L'OPERA

M. Max Rabinoff, directeur-gérant de l'Opéra nous prie d'annoncer qu'il n'y aura pas de matinée les samedis après-midi. Ces matinées avaient été organisées par la direction, spécialement pour les résidents des villes avoisinantes, sur la foi que les compagnies de chemins de fer donneraient un service de convois spéciaux qui permettraient aux amateurs de musique de retourner dans leurs familles immédiatement après la représentation. Malheureusement il n'en est pas ainsi. Hier soir, les compagnies de chemins de fer ont annoncé à M. Rabinoff qu'elles ne pouvaient se rendre à sa demande.

Les concerts symphoniques annoncés pour le mercredi après-midi auront lieu le samedi après-midi, comme par les années passées. La direction de l'Opéra croit que ce changement sera bien vu de tous.

Le prix des abonnements à la série des matinées du samedi sera remis à ceux qui se présenteront au contrôle avec leurs billets. Ils pourront aussi échanger leurs billets pour d'autres représentations.

## LA DUCHESSE DE CONNAUGHT

Ottawa, 21.— La santé de Son Altesse Royale la duchesse de Connaught continue de s'améliorer, mais on fait bien attention que la duchesse n'ait pas le moindre tracas, car s'il en était autrement elle serait exposée à une rechute. Son Altesse n'assiste à aucune réception publique ou privée. Le gouverneur général s'y rend avec la princesse Patricia.

On croit que le gouverneur général ira à Montréal pour une couple de jours vers le 6 décembre.

## OUVERTURE DE LA 35e EXPOSITION DE LA R. C. A. A.

Plus de 750 personnes attendaient l'ouverture de la 35e exposition de la "Royal Canadian Academy" aux galleries de la rue Sherbrooke hier soir.

Les nombreux visiteurs étaient reçus par M. William B. Brymner, président de la R. C. A.

## LA CANADIAN PRESS ASSOCIATION

Toronto, 21.— A la suite d'un discours de Sir John Willison, l'Association de la Presse Canadienne a approuvé hier la suggestion d'inviter la fédération de la Presse Impériale à visiter le Canada en 1914. Les membres de l'Association ont choisi un comité composé de Sir John Willison J. E. Atkinson et J. F. Mackay.

L'association a adopté une nouvelle constitution qui sera soumise au gouvernement, pour approbation.

## DISPARITION D'UN ILOT

Ottawa, 21. — La nouvelle île découverte récemment près du Cap Sable est de nouveau disparue sous les eaux. Le département de la marine n'a pas encore été notifié cependant de cette étrange disparition. On croit qu'à cet endroit de la mer il y avait un haut fond sur lequel le sable entraîné par l'eau se serait amassé.

## LES APPELS A LA COUR SUPREME

### MIGNERON vs. WALKER. — DONALDSON vs. DESCHENES. — LAMOUREUX vs. CRAIG.

Ottawa, 21. — Après avoir entendu la fin de l'argumentation dans la cause de Migneron vs Walker, la Cour Suprême a entendu l'appel dans la cause de Donaldson et al. vs Deschênes. La défenderesse est une dame Fournier, dont le mari qui était débardeur à l'emploi du paquebot "Kastalia" a été tué à son ouvrage dans le port de Montréal, en juin 1907.

La veuve Fournier intenta une action au propriétaire du vaisseau, au nom de ses enfants, et après un procès devant jurés, le tribunal accorda à la demanderesse une indemnité de $5,000. La Cour de Révision confirma ce jugement.

L'accident qui causa la mort de Fournier est étrange. La victime travaillait dans le fond de cale, où il commandait à une équipe de douze débardeurs. L'un d'eux, un nommé Thébert demanda la permission de sortir pour quelques instants. Fournier le laissa aller. Le débardeur se rendit à une buvette, prit quelques verres de boisson et revint au navire en état d'ivresse. Il essaya de pénétrer dans le fond de cale par une ouverture dans le pont et fit une chute de 40 pieds. Il tomba sur Fournier et lui brisa le cou. Celui-ci mourut peu de temps après. Or, le propriétaire du navire, par ses avocats, prétend que Fournier était lui-même responsable de la calamité puisqu'il avait négligé ses devoirs de contremaître, en permettant à Thébert de sortir; en second lieu, le propriétaire, demandeur dans la cause en appel, prétend que toutes les responsabilités reposaient sur le contremaître Fournier et que d'ailleurs il n'était pas au moment de l'accident au travail, puisqu'il revenait d'une escapade, au cours de laquelle il s'était enivré. La Cour Suprême rendra jugement plus tard. Mtre Lafleur, C.R., et M. Aylmer, représentent les appelants. MM. Parseault et Rhéaume comparaissent pour la défenderesse Fournier.

L'appel dans la cause Lamoureux vs Craig fut ensuite entendu. Une action fut intentée par le demandeur pour faire annuler le testament de Mme Craig, fait en faveur du défendeur Craig. Le demandeur allégua maladie mentale de la légatrice. Le juge Bruneau de la Cour Supérieure rendit un jugement favorable au demandeur, mais cette décision fut renversée par la Cour du Banc du Roi, qui à l'unanimité accorda les biens testamentaires au défendeur Craig.

Mtre E.-F. Surveyer, C.R., et Mtre Hurteau représentent le demandeur; Mtre A. Cinq-Mars représente le défendeur.

## 10e ANNIVERSAIRE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

L'Assistance Publique, grâce aux encouragements qu'elle a reçus de la grande charité du public, compte à présent dix années d'existence. Cette œuvre, par le bien qu'elle s'efforce de faire, devient de plus en plus sympathique. Aussi, son Bureau de direction et les Dames Patronnesses de l'Oeuvre, se font un devoir d'adresser aujourd'hui un reconnaissant merci, à toutes les personnes qui leur ont aidé à se maintenir, soit par publication, contribution, dons, etc., ou de toutes autres manières.

Toute heureuse de se voir exister encore, reconnaissante du succès obtenu, la Direction a cru devoir inviter le généreux public, qui a su si bien seconder ses efforts, à ne pas laisser passer inaperçue cette date et à fêter joyeusement cette époque. Mais comme il faut que tout soit profit à L'Assistance Publique, (et nos amis le savent mieux que personne) l'on a pensé d'organiser deux grands euchres-concerts, avec prix magnifiques, attractions, etc., qui seront donnés le mercredi et le jeudi, 3 et 4 décembre prochain, dans la grande salle des fêtes, à L'Assistance Publique, 338 rue Lagauchetière-est, coin Berri. Il n'y a aucun doute que les salons seront remplis chacun de ces deux soirs. Les billets sont en vente au prix de cinquante sous seulement. Un coupon de présence, pour lequel il y aura tirage d'un joli prix sera attaché à chaque billet, qui donnera droit d'entrée à l'une ou l'autre des deux soirées. Il y a à espérer que les billets seront accueillis favorablement. C'est une bonne occasion de venir s'amuser, tout en faisant une large part de charité, en aidant L'Assistance Publique, qui ne demande qu'à subsister et vivre longtemps encore pour le plus grand bien des nécessiteux et le soulagement des misères de tous genres. Le passé est là pour prouver que l'on ne s'adresse jamais en vain à L'Assistance Publique. C'est pourquoi les Directeurs et les Dames Patronnesses de l'œuvre ont pleine confiance que l'invitation faite au public, sera accueillie favorablement et que le 3 et le 4 décembre il y aura réunion joyeuse de personnes toujours prêtes à donner sans compter à ceux qui tendent la main vers eux, pour demander assistance.

## LA SESSION PROVINCIALE

a été marquée à son ouverture par un déploiement brillant de toilettes, mais l'on y remarquait surtout les modèles exclusifs des élégantes chaussures du bottier des élégants, Thomas Dussault, 281 rue Sainte-Catherine Est. r

## A LA RECHERCHE DE SA FAMILLE

Mme Ferdinand Montfort, née Sansoucy (Rosine), nous écrit de Vancouver pour que nous lui aidions à retrouver sa famille.

Il y a 20 ans, Mme Sansoucy, qui demeurait alors rue Beaudry, quittait Montréal pour aller s'établir dans la Colombie Anglaise avec son mari. Elle n'a pas eu de nouvelles des siens depuis.

Son père, M. Jos. Sansoucy, était alors commis chez Fogarty, marchand de chaussures, rue Sainte-Catherine. Sa mère était Mlle Julie Perreault. Au moment de son départ, elle avait à Montréal un frère, Arthur, et trois soeurs, Delima, Georgiana et Emma.

Si les parents sont encore à Montréal ils pourront écrire à Mme F. Montfort, Beavens, No 7, Cumberland, Vancouver, C.A.

## VEDRINES

Prague, 21.— Jules Védrines, le fameux aviateur français, parti de la station de Nancy, a fait un vol sans arrêt au-dessus de l'Allemagne, et après avoir traversé ce pays, a atterri près de Prague, à 2.20 cet après-midi. La distance parcourue est d'environ 100 milles.

## LA COMPAGNIE D'AUTOBUS

### LE BUREAU DES DIRECTEURS A REDIGE, HIER, LES DETAILS DE L'OFFRE QU'IL ENVERRA AU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI PROCHAIN.

Les directeurs de la Compagnie Canadienne d'Autobus se sont réunis hier et ont adopté un projet détaillé d'offre qu'ils enverront lundi au conseil municipal.

"La Compagnie des Tramways, dit M. Duncan McDonald, n'a pas donné autant de détails dans son offre que nous en donnerons dans la nôtre." Il ajoute qu'il ne voit pas comment la Ville pourrait accorder à la Compagnie des Tramways le droit de donner un service d'autobus, quand la Compagnie d'Autobus a déjà le droit exclusif de faire ce service.

MM. Godfrey et E. A. Lapointe, représentants de la Ville dans le bureau d'administration de la compagnie, n'assistaient pas à l'assemblée, le premier étant d'opinion que l'assemblée était privée et le second n'étant pas revenu de Québec.

M. McDonald a répété que les voitures de la compagnie sont prêtes, mais qu'il n'y a pas de hâte à les faire venir d'Angleterre. Les chaussées sont encore en trop mauvais état pour commencer le service, malgré l'amélioration des rues.

Il croit qu'on n'a pas assez donné de publicité à ce qu'il a dit, dans sa lettre au conseil municipal, sur les commentaires faits à l'assemblée annuelle de la Tramways Association de la Grande-Bretagne tenue à Sheffield en septembre. M. O. R. Fearnley, gérant général des tramways de Sheffield, a conseillé aux municipalités de faire l'essai des autobus. Il a prédit que la concurrence entre les deux modes de transport sera plus vive d'année en année et que si les compagnies de tramways veulent la soutenir, elles doivent être prêtes à adopter le transport par voitures automobiles.

## A LA COMMISSION DES LICENCES

La Commission des Licences a siégé hier après-midi et a accordé 143 renouvellements de licences.

Seuls les commissaires Choquet et Bazin étaient présents.

Le président a annoncé que vu l'absence du recorder Weir, la Commission se contenterait de proclamer les noms des hôteliers contre qui il n'y a vait aucune opposition; il en existe d'autres encore contre qui il n'y a pas d'opposition, mais qui ne seront proclamés qu'à une autre assemblée. M. Choquet fait remarquer qu'à l'assemblée de mercredi prochain, à 2 heures 30, ceux qui ont été notifiés d'une opposition, devront être présents à l'assemblée avec leurs défenseurs et leurs témoins. Les intéressés ne recevront pas d'autre avis, à eux donc de prendre les dispositions nécessaires pour combattre les oppositions.

M. J. H. Roberts questionné par le président de la commission afin de savoir s'il était prêt à faire ses oppositions a demandé à la commission s'il ne serait pas possible vu l'objection légale qu'il soumet, de ne faire qu'une seule preuve, et ensuite comprendre toutes les oppositions basées sur le même délit. Il déclare en outre être prêt pour mercredi.

## ROUTINE DE LA CHAMBRE

Pétitions déposées :

—De la part de H. Mallet et autres demandant d'être constitués sous le nom de Canadian Magdaznan Association.

—De la part de l'Association Athlétique d'Amateurs demandant certains pouvoirs.

—De D. F. Myers et autres demandant d'être constitués sous le nom de Montreal Fair Association of Canada.

—Des opticiens demandant d'être constitués en association.

—De E. Duroch et autres demandant le pouvoir de vendre certains biens.

—De Constantin Paidiz et autres demandant d'être constitués sous le titre de Roumanian Orthodox Church.

—De la cité de Maisonneuve demandant le pouvoir d'emprunter pour acheter des pompes, reconstruire le poste de police de la rue Létourneux, de construire des conduits souterrains, d'être mise sur le même pied que Montréal quant au placement des malades tuberculeux, des aliénés, de vendre des lots, d'acheter la propriété des Frères des Ecoles Chrétiennes pour agrandir le Parc Maisonneuve, d'aider à la construction d'hospices, etc.

—A M. Lévesque l'on a répondu que 5,530 successions ont été ouvertes en 1912-1913, dont 1,145 ont payé l'impôt et 4,385 n'ont rien payé.

Projets de loi lus une première fois :

—Loi amendant la loi relative aux bureaux de placement.

—Loi relative à l'inspection des bouilloires et aux ingénieurs stationnaires.

—Loi pourvoyant à l'inspection des hôtels.

—Loi relative à certaines déclarations que doivent publier les compagnies propriétaires de journaux.

—Loi concernant la liberté de la presse.

Projets de loi votés en deuxième lecture :

—Loi amendant l'article 5559 des statuts refondus, 1909.

—Loi amendant l'article 137 du code de procédure civile.

—Loi amendant l'article 3626 des statuts defondus de 1909.

—Document demandé par M. Lavergne concernant le lot 41, rang 3, nord du canton Hope.

—M. Patenaude donne avis qu'il demandera quel est le coût total de la route Edouard VII jusqu'à date, et si la route Montréal-Québec a été donnée à l'entreprise, à qui et à quel prix.

—M. Lavergne demandera si M. Francis Archambault et Mme Francis Archambault sont à l'emploi du gouvernement.

—M. Cousineau demandera tous les nouveaux documents concernant la prison de Bordeaux et le palais de justice projeté à Montréal.

—M. Langlois demandera combien la route Edouard VII coûte par mille et s'il est vrai que le gouvernement a payé l'asphalte plus cher que Montréal et Westmount. Aussi pour quelle raison le gouvernement n'a pas augmenté le traitement de certains fonctionnaires du palais de justice de Montréal.

—M. Bérubé demandera quels sont les ministres qui ont voyagé aux frais de la province.

**Le "BULLETIN DE LA FERME" donne des renseignements sur toutes les questions agricoles. Très intéressant pour le cultivateur. Pour informations, s'adresser à 1230 rue Saint-Valier, Québec.**

## LE TESTAMENT DE JOHN SHARPLES

**Le défunt a partagé sa fortune qui se chiffre à un million et demi entre les institutions de charité, les membres de sa famille et ses employés.**

Québec; 20 — Le testament de l'honorable John Sharples a été rendu public aujourd'hui. La somme totale des dons et des legs est d'environ un million et demi. Le trésor provincial recevra trente-sept mille dollars, en vertu de la loi des taxes sur les successions.

Les sommes suivantes ont été données aux institutions religieuses et de charité. Aux catholiques de langue anglaise pour l'entretien du cimetière Saint-Patrice, à Sillery, $10,000; Asile du Bon Pasteur, $20,000; Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, $30 000; Maison Sainte-Brigitte, $25,000; Pères Jésuites, $10,000; Hôpital Jeffrey Hale, $10,000; Armée du Salut, $ ,000.

Les autres legs sont: Mme Sharples, tout l'ameublement de la résidence du défunt, etc.; Mme Jane H. Pohl, Liverpool, Angleterre, rente annuelle de cinquante louis sterling; Mlle Yvonie et Francis Preston, $15,000 chacun; Mlles Miles, Mary et Blanche Preston, $4,000; Edmond R. Alleyn, beau-frère, $1,000; Mlle Margaret Alleyn, $1,000; capitaine J. Sharples, neveu, $7,000; Henry Alleyn, $10,000; wme Lisette, Ottawa, $10,000; Eugène Laroche, charretier, $2,000; Richard Alleyn, $4,000; Ernest Alleyn, $15,000; A. C. Lindsay, avocat, $10,000; les dix membres du personnel de son bureau, $2,500 chacun.

Le reste de la succession sera divisé comme suit: un quart à Mlles Yvonie, Mary, Blanche et H. F. Preston; un quart à Richard Alleyn de Morden, Man., et le reste comme suit: un cinquième à la maison Ste-Brigitte; la moitié à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur; un cinquième à l'Hôpital Jeffrey Hale et deux-cinquièmes au Bon Pasteur pour l'œuvre de la crèche.

Mme Sharples et MM. George H. Thompson et D. Watson sont les exécuteurs testamentaires.

## GROSSE CARGAISON DE SOIES

Un chargement de soies d'une valeur de plus de $2,000,000 est passé, hier, à Montréal, en route pour New-York, où la demande de Noël de ces tissus est fort considérable cette année. Lorsque jeudi dernier, l'"Empress of Japan" arriva à Vancouver, de retour de l'Orient, un train spécial de 14 wagons attendait au quai, afin de prendre sans retard la riche cargaison que le navire rapportait d'Asie. Ce train, après avoir traversé le continent, est maintenant rendu à New-York, lieu de sa destination. On dit que aujourd'hui, 73 pour cent de la soie fournie par l'Orient au continent américain, passe par le Dominion.

## L'ELECTION DE LANARK-SUD

Toronto, 20 — L'élection de Lanark-Sud, retardée par le gouvernement depuis huit mois, aura lieu sous peu, et trois candidats se feront la lutte: le docteur Hanna, conservateur; le colonel Balderson, conservateur indépendant; Arthur Hawkes, candidat opposé à la marine Borden.

W. Hawkes se présente comme indépendant et son programme est "Canada d'abord et politique de bon sens".

## LE TUNNEL DES SELKIRKS

Le vice-président Bury, du Pacifique Canadien, vient de faire l'inspection des travaux du grand tunnel des Selkirks que la compagnie est à faire percer dans les Rocheuses. Des progrès considérables ont été accomplis, surtout dans l'établissement du camp des ouvriers.

Le tunnel auxiliaire que l'on doit percer d'abord avant de commencer les grand travaux, a une profondeur de 350 pieds à l'heure actuelle. On a éprouvé de grandes difficultés au début, à cause des débris des glaciers.

## ROOSEVELT

en partant pour sa nouvelle expédition de chasse dans l'Amérique du Sud, a voulu emporter plusieurs paires de chaussures de Thomas Dussault, 281 rue Sainte-Catherine Est, parce qu'il sait qu'elles sont les plus solides, les plus durables et les plus confortables. r

## LE SYSTEME DES COLIS POSTAUX

### ET LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

Ottawa, 21. — Plusieurs représentants de compagnies de chemin de fer sont allés trouver l'hon. L.-P. Pelletier hier pour discuter la question du nouveau système de colis postaux. Le principal point soulevé est celui qui a trait aux compensations réclamées par les compagnies. Le gouvernement leur paye actuellement un montant d'environ deux millions pour le transport de la malle; elles voudraient que ce dernier soit augmenté.

Seule, la compagnie du Canadien Pacifique n'avait pas envoyé de représentant. Ceci est dû, croit-on, au fait qu'elle diffère des autres compagnies sur la façon d'envisager la présente question.

Sa discussion sera reprise au cours de la semaine prochaine.

## LE RESEAU MONTREAL-TORONTO

Le réseau Campbellford, Lake Ontario & Western, qui comprend la plus courte ligne entre Montréal et Toronto par le C. P. R. est aujourd'hui pratiquement terminé. La distance entre les deux villes est de 340.3 milles; on a été obligé de construire cinq ponts d'une longueur variant de 256 à 1,800 pieds. Les trains de fret circuleront vers le jour de l'An, mais il est peu probable que le service rapide des passagers soit inauguré avant le printemps. La ligne passe à travers les villes de Belleville, Trenton, Cobourg, Port Hope, Bowmanville, Oshawa et Whitby.

## NE PAS CONFONDRE

Il n'y a qu'un atelier photographique du nom de Dumas dans le centre de la ville: c'est celui d'Albert Dumas, 249 rue Sainte-Catherine, près Sanguinet. Tél. Est 556. r.

McC&C Offre Spéciale

DE PALETOTS DOUBLES ET GARNIS DE FOURRURES POUR HOMMES

Pour ceux garnis de fourrure, $25.00 et plus.

Pour ceux doublés en fourrure, $40.00 et plus.

Ces paletots sont faits de drap beaver noir et brun de la meilleure qualité et en draps ulster dans une variété de nuances. Ils sont garnis de castor piqué mouton de Perse et loutre. La doublure en fourrure est en rat musqué bien fourni.

Si vous voulez faire une bonne acquisition, venez examiner la qualité de ces paletots.

Ne manquez pas cette occasion.

McComber & Cummings

La maison du mouton de Perse

373 RUE SAINT-PAUL

Angle Saint-Sulpice

Tél. Main 7545


## DANS LE Monde Ouvrier

12

### GREVE EVITEE

Paris, 20. — L'ordre de grève générale donné hier soir, aux mineurs par la Confédération Générale du Travail, n'a été qu'en partie exécuté. Sur les 200,000 mineurs de France, très peu seulement ont quitté le travail; les autres attendent le vote de la chambre qui doit statuer sur la loi de 8 heures pour les mineurs, et c'est à ce sujet que la grève générale avait été décidée.

### ASSEMBLEE LUNDI SOIR

Les charpentiers, local 134 de Montréal, doivent avoir une assemblée spéciale et des plus importantes, à la chambre No 1 au Temple du Travail, lundi soir. Tous les unionistes doivent assister à cette réunion.

### GREVE A NEW-YORK

New-York, 20. — Un comité d'arbitrage s'occupe depuis quelque temps de régler la grève de 400 examinateurs de l'étoffe dans les manufactures de hardes de cette ville. Cette grève menace d'amener une cessation générale dans l'industrie des hardes. 300,000 ouvriers et ouvrières se trouveraient affectés par cette grève. Le comité aura une nouvelle entrevue avec les directeurs des compagnies et les représentants des examinateurs, demain.

La grève a été déclarée lundi dernier, et depuis ce jour, aucune étoffe n'a été examinée, en sorte que la fabrication des hardes est à la veille de cesser.

### LES CONSTRUCTEURS DE PONTS

La nouvelle union des contre-maîtres en construction de ponts et autres carcasses en fer, se rassemblera ce soir, numéro 3 rue Craig.

### NOUVELLE UNION OUVRIERE

Une des plus récentes unions de la ville de Montréal est bien celle des employés d'ascenseurs, qui vient de naître. Elle portera le chiffre de Local 22. Leur charte vient d'arriver acceptée, et les réunions auront lieu au No 3, rue Craig. Plus de 80 pour cent des employés d'ascenseurs en font déjà partie.

### LES OUVRIERS POLONAIS

L'assemblée de ce soir, au Temple du Travail pour l'Union des ouvriers en ciment se fera exclusivement en polonais dans l'intérêt des employés de cette race. L'assemblée de jeudi prochain sera italienne.

### UNE INVITATION

Ce soir, les briqueteurs vont discuter l'idée d'avoir leur congrès international de 1916, dans la ville de Montréal. Il y a 16 ans que ce congrès n'a pas eu lieu au Canada, et c'est Toronto qui recevait les visiteurs en 1897.

### BEAU GESTE DE NOTRE SOUVERAINE.

Les petites ouvrières employées à la couture dans une corporation qui a des contrats de la maison royale, viennent d'envoyer une lettre à notre souveraine dans laquelle elles se plaignent de ne gagner que huit sous par heure.

La Reine Marie a de suite ordonné une enquête et fait interrompre les commandes jusqu'à nouvel ordre.

### UN CHEF OUVRIER CONDAMNE

Jersey City, N.-Y., 21.— Peter P. Murphy, chef d'union ouvrière, coupable d'assault avec intention de meurtre, a été condamné hier à 12 ans de prison par le juge Tennant.

Murphy avait engagé Dominick De Lappe, alias "Kid" Dynamite, et Ernest, Wildhaber alias "Dutch", de New-York, pour venir attaquer John W. Burke, un ouvrier unioniste avec lequel il avait eu une dispute. Un passant que des bandits croyaient être Burke fut dangereusement blessé par des balles de revolver.

### CE SOIR.

Réunions ouvrières:

—Union des briqueteurs et maçons, local No 1.

—Union des plâtriers, local 33.

—Union des charpentiers constructeurs de navires, local 178.

—Union des finisseurs en ciment.

—Tailleurs de cuir, local 248, au numéro 784 rue Sainte-Catherine Est.

—Ouvriers en confections, local 19, au No 573a Boulevard Saint-Laurent.

—Union des forgerons, local 274, au No 784 Sainte-Catherine Est.

—Union des tapissiers, local 78, au No 3 rue Craig.

## LA COMMISSION DE L'ARMEE

Paris, 21.—M. de Montebello a été élu président de la commission de l'armée de la chambre des députés.


## PETITES ANNONCES

### SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES

Apprentis barbiers demandés, système moderne, quelques semaines suffisent, cours du soir si désiré, position assurée; seule institution canadienne-française en Amérique. S'adresser Moler Barber College, 62D Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

EMPLOI DEMANDE

Français, 30 ans, possédant une bonne instruction, demande une place de commis d'intérieur ou commis de bureau. Ecrire: M. Claudius, 19 Hôtel de Ville.

### À LOUER

A LOUER

Logement moderne, 885 Durocher, Outremont; logement chauffé, 992 Est Sherbrooke; garage pour automobile, 309 Querbe. — S'adresser à J. A. Nadeau, 35 Saint-Jacques.

ETAGE A LOUER.

Un étage de 45 x 50, situé rue Craig, dans le centre, avec fixtures pour bureau. Louera bon marché. Ecrire à casier 51, "Le Devoir".

### A VENDRE

A VENDRE

Un engin à vapeur type Corlis, système le plus économique, 30 forces, avec bouilloire de 50 forces, en excellente condition, et pouvant porter 100 livres de pression, à vendre à bas prix. Ces appareils peuvent être vus chez MM. Casavant Frères, facteurs d'orgues à Saint-Hyacinthe.

A vendre aussi un moteur à gaz ou à gazoline, de 5 forces, en bonne conditions. Pour information s'adresser au même endroit.

### DIVERS

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

CARTES

Venez voir notre stock de cartes de Noël et Nouvel An offert à réduction. Oka Sign Co., 409 Cadieux. Est 3484.

CHAMBRE ET PENSION

Pour enfants de 4 ans. Famille respectable. Ecrire casier 45 "Le Devoir".

SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, allez au No 182 rue Sanguinet.

NAP. TURCOT

MAITRE PLOMBIER

Couvreur en Gravois

—UNE SPÉCIALITÉ—

1600 BOUL'V'D SAINT-LAURENT

Téléphone St-Louis 266

Lot No 642 du Quartier St-Denis

Etablissement de lignes homologuées de rues à travers le lot No. 642 du quartier Saint-Denis de la Cité de Montréal.


## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la cité de Montréal, par ses Conseils et Procureurs soussignés, présentera une requête à la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant en la division de pratique (chambre No. 31) au palais de justice de cette cité, mardi, le seizième jour de décembre prochain, à 10 heures et demie de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, pour demander que le plan homologué du quartier Saint-Denis de la dite Cité soit modifié en y établissant des lignes homologuées de rues à travers le lot No. 642 du dit quartier, tel qu'indiqué sur le plan qui sera produit avec la dite requête.

LAURENDEAU, ARCHAMBAULT, LAVALLEE, DAMPHOUSSE, JARRY, BUTLER & SAINT-PIERRE,
Procureurs de la Cité de Montréal.

Hôtel de Ville,
Montréal, 19 novembre 1913.


Tél. St-Louis 2112

DEMERS & GAUTHIER

Polisseurs et Rembourreurs

SPECIALITE: Réparation de meubles antiques.

974 SAINT-DENIS

## Cartes Professionnelles

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell Main 2679.

Tél. Bell Main 1973.—Adresse télégraphique Codes: Western Un. Univ. Ed. "Yrrab" Montréal

LEOPOLD BARRY LL.B.
Avocat et Procureur
Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques Chambre 44.—Montréal

Boite Postale 356. — Adresse télégraphique "Nahac, Montréal". Tél. Main 1250-1251. Codes: Liebers. West. Un

C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques

ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.L
Avocat
54 Notre-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Désery, Hochelaga. Tél. Bell. LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, LLD., C.R., Camille Tessier, LL.B.

PATTERSON & LAVERY
AVOCATS-PROCUREURS
SUITE 111 180 ST-JACQUES
Tél. Bell Main 3960 Cable Wilpon
W. Patterson, C. R., B.C.L. Salluste Lavery, M. Lavery a son bureau du soir, 1 Saint-Thomas, Longueuil

Résidence: Est 5078
ANATOLE VANIER, B. A., L L. B.
AVOCAT
Tél. Main 213. Chambre 53.
97, rue Saint-Jacques.

Résidence: 180, Jeanne-Mance
Tél. Est 5978
GUY VANIER, B. A., L.L.L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques, Chambre 76, Tél. Main 2632.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel Tél. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

G. A. NORMANDIN
NOTAIRE,
205 Saint-Jacques Tél. Main 8161

Dr M. LEMOYNE
257 SHERBROOKE EST
(Près Saint-Denis)
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 4550.

DENTISTES

Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgien-Dentiste. Tél. Bell, Est 3549, 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
De GASPE BEAUBIEN
Ingénieur-Conseil, Chambre 23, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres. Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

ARCHITECTES

LAFRENIERE, J. L. D.—A.A.P.Q. Architecte, Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures. 271 Saint-Denis. Tél. Est 887. 523 Lafontaine, Maisonneuve. Tél. LaSalle 1856.

## CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID
Entrepreneur électricien, 266 Ste-Catherine Est. Tél. Bell, Est 1710 Résidence, Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD
Expert-comptable et auditeur. Systématiste consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47. — 55 St-François-Xavier, Montréal.

COMMANDEZ VOTRE BOIS ET CHARBON A
LA CIE DES COMBUSTIBLES DOMESTIQUES
Angle Carmel et St-Denis. Tél. St-Louis 2149. Bon service et courtoisie.

## HOTELS

J. A. Tanguay, prop.
HOTEL RIENDEAU
Le Rendez-vous des Canadiens-Français,
58-60 Place Jacques-Cartier, Montréal

l'Hotel des Voyageurs
LE ROYAL GEORGE
9 et 11 rue Desjardins, (en face de l'Hôtel de Ville), Québec. Chambres $1.00 à $2.00. Plans européens et américains.
J. O. OCTEAU, Prop.

VICTORIA HOTEL
Québec
E. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: $2.50 à $3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. $2.00 par jour.

DOMINION COAL CO.
LIMITED
MINEURS ET EXPEDITEURS de Charbon Dominion pour Vapeur

Criblé, brut (run mine), mélangé (slack)
Pour renseignements s'adresser aux
BUREAUX DE VENTE
112 rue Saint-Jacques . . . . . Montréal
Téléphone Main 401

ST-LOUIS 7300

Pour nos clients: durant l'interuption du service de téléphone, notre numéro de téléphone sera Saint-Louis 7300.

New-York Window Cleaning Co
40 DES JURES
L. Tannebaum, Gérant


AVIS.—Demande a été faite à la corporation de la cité de Montréal, pour permission d'installer un réservoir à gasoline de 500 gallons, avec pompe, sur le lot numéro cadastra.
No. 146 rue Bleury.
W. J. WALL, propriétaire; WELDON MOTOR CO., locataires.
No. 146 rue Bleury.
Montréal, 19 novembre 1913.

## POLITIQUE ETRANGERE

# LE TRAITEMENT DES PRISONNIERS POLITIQUES AU PAYS DU TSAR

Londres, 21. — On publie dans toute l'Europe une protestation contre le traitement infligé aux prisonniers politiques en Russie. Cette protestation porte de nombreuses signatures d'hommes politiques, de savants, d'artistes et d'hommes de lettres de réputation européenne. Elle déclare que depuis que le tsar a publié son manifeste d'octobre 1905, promettant la liberté au peuple russe, plus de 40,000 personnes ont été condamnées pour des offenses politiques. Sur ce nombre, 2,000 ont été exécutées et plus de 10,000 jetées dans l'horrible "Katorga" ou prisons de travaux forcés. Le troisième centenaire des Romanoff a à peine affecté les prisonniers politiques. Leurs terribles souffrances n'ont ont pas été mitigées. Les prisons sont encombrées à tel point qu'il est impossible aux prisonniers politiques de se reposer même sur le plancher nu. La faim et les traitements les plus barbares sont leur traitement quotidien.

Les prisonniers sont victimes de toutes sortes d'épidémies et très souvent les prisons deviennent des centres d'infection pour les districts environnants. Ceux qui sont condamnés à un long terme d'emprisonnement, comme les prisonniers politiques, sont de fait condamnés à une sorte de mort lente de la plus grande cruauté.

Une véritable épidémie de suicides s'est propagée parmi les prisonniers, dit la protestation. Les prisonniers voient dans le suicide le seul moyen d'échapper à leur pénible destinée.

Plus tragique encore est le sort de ces milliers de prisonniers politiques déportés en Sibérie sans procès, mais simplement sur l'ordre d'une administration arbitraire. La plupart d'entre eux sont envoyés dans les solitudes glacées où ils sont dans l'impossibilité de se procurer les aliments nécessaires, les vêtements et le logement, et où ils périssent.

Au nombre des signataires, qui disent publier ces faits pour que le monde en soit informé, sont les personnages suivants: lord Lytton, J. W. Edgwood, M.P., J. Ramsay MacDonald, M.P., sir A. Conan Doyle, H. G. Wells, Jerome K. Jerome, le professeur Gilbert Murray, le professeur J. B. Bury, Laurence Irving, sir Victor Hersley et Maurice Hewlett.

* * *

## ANGLETERRE

# LE PACIFIQUE CANADIEN

LE GOUVERNEMENT AUTRICHIEN AUTORISE LA COMPAGNIE A REPRENDRE SON SERVICE DU FRET ET DES PASSAGERS DE PREMIERE ET DE SECONDE CLASSE.

Londres, 21.—Le gouvernement autrichien s'est enfin rendu aux pressantes représentations qui lui ont téé faites et il a permis au Pacifique Canadien de reprendre ses affaires, sauf le trafic de l'émigration.

Le nom de Herr Veit, qui fut pendant plusieurs années consul aux Etats-Unis, comme agent de la compagnie, a été approuvé.

Le C. P. R. pourra maintenant reprendre son service de passagers de première et de seconde classe, ainsi que le transport du fret, qui ont été suspendus depuis le 17 octobre. Ceci, cependant, s'applique seulement à Vienne et à Trieste; il faudra une permission pour ouvrir les autres agences.

Le "Times", dit ce matin, en commentant la situation, que les derniers développements indiquent un changement dans l'attitude des auorités autrichiennes à l'égard de l'entreprise canadienne qui a des titres spéciaux à un traitement loyal de leur part. "Le gouvernement lui-même, dit le "Times", a choisi le Pacifique Canadien pour le développement du trafic sur les chemins de fer de l'Etat et pour fortifier Trieste comme port autrichien. Les mesures qui viennent d'être prises ne font que mitiger légèrement le tort causé et ne peuvent être considérées comme constituant un dédommagement pour les griefs légitimes de la compagnie.

"Il n'y a jamais eu la moindre raison de suspendre le service du fret du Pacifique Canadien ni celui des passagers de première et de seconde classe. La suspension était une injure imméritée pour laquelle la compagnie a droit de réclamer une indemnité, et elle devrait avoir à ce sujet l'appui entier du service diplomatique de Sa Majesté."

## LE HOME RULE

D'APRES LE "DAILY MAIL" LES MEMBRES DU CABINET ASQUITH NE SERAIENT PAS D'ACCORD SUR LA QUESTION.

Londres, 21.—Dans un article publié hier, le "Daily Mail", déclare que la discorde règne au sein du cabinet, au sujet de la question du Home Rule. C'est la raison pour laquelle M. Asquith retarde de conférer avec les chefs de l'opposion, pour l'étude d'un compromis qui satisferait les parties intéressées dans la solution du problème de l'autonomie politique de l'Irlande.

D'après le "Daily Mail", Winston Churchill, premier lord de l'Amirauté, David Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, Sir Edward Grey, et le comte Haldane, lord Haut Chancelier, seraient en faveur de l'exclusion de l'Ulster du bill, tandis que Augustine Birrell, premier secrétaire pour l'Irlande, Reginald McKenna, secrétaire de l'Intérieur, et Walter Runciman, président du département de l'agriculture, ne veulent pas entendre parler de l'exclusion politique de l'Ulster. Ils appartiennent à l'élément combatif du cabinet, qui veut que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour imposer le Home Rule.

"Il ne faut pas oublier, conclut le "Daily Mail", que les volontaires de l'Ulster sont au nombre de 90,000 et qu'ils poussent le zèle jusqu'au fanatisme. Ils ont en leur possession 38,000 fusils et de nouvelles munitions leur arrivent tous les jours. Pendant ce temps, M. Asquith se tait et attend les développements."

## LA FEDERATION IMPERIALE

Londres, 21.—Lord Emmott, adressant, hier, la parole à Crewe House, a déclaré que le moment n'était pas venu de faire entrer les Dominions dans la grande fédération impériale, parce qu'ils n'y étaient pas préparés. Il croit, cependant, que l'opinion générale est favorable à ce projet et que l'on doit commencer immédiatement un échange de visites à travers toutes les parties de l'Empire.

## LE ROI MANUEL RETOURNE EN ANGLETERRE

Londres, 21.—L'ancien roi du Portugal et son épouse Donna Augustine Victoria, quitteront l'Allemagne pour retourner en Angleterre, à la fin du mois.

## L'ALIMENTATION FORCEE

Londres, 21. — Le pasteur Henley Henson, "dean" de Durham, qui, pendant longtemps, protesta contre le scandale du caoutchouc au Congo, vient d'adresser une lettre à l'évêque de Kensington lui disant qu'il ne pouvait se lier au clergé pour protester contre la nutrition forcée dans les prisons. M. Henson, dans sa lettre, dit qu'il ne peut signer une telle protestation car il ne peut rien suggérer de mieux pour traiter les femmes coupables de crimes graves. De telles créatures ne sauraient être laissées libres dans la société car elles n'ont aucune foi et n'obéissent à aucune règle. Il croit qu'il est indigne d'un bon citoyen et d'un chrétien de nuire au gouvernement dans l'accomplissement de son premier devoir qui est l'abolition du crime.

## FRANCE

# LE DEFI A PIERRE LOTI

Paris, 20. — Le défi du lieutenant bulgare Torcom, venu à Paris pour provoquer Pierre Loti en duel, a été relevé par Georges Brettmayer, bien connu comme écrivain et comme escrimeur, qui, dans plusieurs articles, approuva l'attitude de Pierre Loti qui, par la voie des journaux, répondit qu'il ne reconnaissait pas au lieutenant bulgare le droit de le provoquer; M. Brettmayer critiqua assez sévèrement le lieutenant Torcom, qui lui envoya ses témoins. Un duel fut jugé inévitable; l'arme choisie était l'épée de combat. Le duel a eu lieu dans le parc de M. Jules de Mesnil, directeur du "Rappel". Il a comporté six reprises. A la troisième reprise, le lieutenant Torcom fut touché à la main, mais la blessure n'étant que superficiel, le duel continua.

A la sixième reprise, le lieutenant Torcom était touché à la poitrine, d'une plaie pénétrante, qui mit fin au combat, les médecins ayant déclaré qu'il se trouvait dans un état d'infériorité manifeste.

Les adversaires se sont réconciliés.

## LA LIMITATION DU NOMBRE DES DEBITS D'ALCOOL

Paris, 20. — La pétition présentée à la Chambre des députés, au nom de plus de deux cent mille Françaises, et demandant la limitation du nombre des établissements débitant des liqueurs alcooliques, a eu l'effet que les signataires en attendaient.

La chambre a décidé d'ouvrir dès demain la discussion sur le projet de loi déjà voté par le sénat, fixant le nombre des débits de boissons à un pour deux cents habitants.

Actuellement, il y a en France, un débit pour 82 habitants. Le projet de loi prévoit que, tant que cette proportion ne serait pas réduite à un pour 200 habitants, il serait interdit d'ouvrir un nouvel établissement.

M. Jules Siegfried, rapporteur, a déclaré que la consommation de l'alcool avait fait des progrès effrayants en un demi-siècle et qu'elle atteint actuellement cinq litres d'alcool pur — soit treize litres environ de liqueurs diverses — par an et par habitant.

La nouvelle loi aurait pour effet de réduire graduellement de 480,000 à 200,000 environ le nombre des débits.

Dans les couloirs de la chambre, on continue à commenter le vote d'hier sur la réforme électorale et à faire des pronostics sur l'attitude probable du sénat. L'opinion générale parait être que le sénat repoussera encore une fois le texte voté par la chambre et adoptera de nouveau le projet de la commission sénatoriale.

M. Morin, député du Cher, a informé M. Etienne qu'il l'interpellerait sur le cas du général Faurie; il a informé aussi M. Baudin qu'il l'interpellerait sur sa circulaire rétablissant la cérémonie du Vendredi-Saint à bord des bâtiments de guerre stationnés dans les eaux étrangères.

La commission de la législation fiscale a repoussé le projet de taxe successorale et a invité le gouvernement à le remplacer par un impôt sur le capital.

Vous ne pouvez faire erreur, les

*Thés du Japon*

sont absolument purs. Le Japon ne permet la séparation que de Thés réellement purs.

# HUERTA LIT SON MESSAGE

## Le chargé d'affaires des Etats-Unis s'abstient d'assister avec les autres diplomates à l'ouverture solennelle du Congrès mexicain

## L'ONCLE SAM ATTEND AVEC CALME

Mexico, 21. — Le président Huerta a lu hier soir son message au congrès. Le message était bref et ne portait que sur un sujet: la justification du coup d'Etat, par lequel le président Huerta a dissous les Chambres et en a appelé au peuple. Les deux Chambres étaient convoquées pour 5 heures. Elles se réunirent dans la même enceinte. Le président Huerta s'est rendu au Congrès escorté par les troupes. Il n'y eut pas de manifestation populaire pendant le parcours.

Le message est une justification de la dissolution des chambres. Vingt-sept députés du parti catholique étaient absents de la salle.

Plusieurs membres du nouveau congrès ont fait partie des chambres sous l'administration de Diaz. C'est l'élément conservateur qui domine, dans le nouveau congrès. Le général Huerta a été applaudi à son arrivée et à son départ. Il a lu son message posément et n'a fait que quelques gestes. Lorsque le président s'est levé, un jeune député demanda à ses collègues de crier "un hourra pour l'homme qui maintient la dignité de la nation."

REPONSE AU MESSAGE

En répondant au message, le président de la Chambre, senor Tamaritz, assura le général Huerta de la coopération cordiale du Congrès. "Si jamais, dit-il, un idéal patriotique doit régner au Congrès, en ces circonstances, il devrait prédominer plus que jamais, et au-dessus de tout autre sentiment."

S'adressant au Congrès, il dit : "Sans doute, il dépend en grande partie de votre oeuvre que le pays, avec l'aide de ses bons fils, fasse un suprême effort pour ne pas tomber dans la ruine et l'humiliation qui le menacent. Pour cette raison, vous venez ici animés du plus pur patriotisme, prêts à mettre de côté ambitions, intérêts personnels et même ressentiment politique et rancoeur afin de travailler dans l'union pour l'idéal suprême — la préservation de notre nationalité."

Dans la partie de son discours adressée au président Huerta, le président de la Chambre dit:

"Vous avez fait appel au patriotisme des sénateurs et députés qui composent le Congrès. J'interprète fidèlement les idées et les sentiments des membres des deux chambres en vous assurant que tous sont résolus à remplir leur devoir et que l'amour de la patrie sera le sentiment qui nous inspirera et nous gouvernera dans nos délibérations. Nous devrions surtout travailler pour la conciliation et la concorde, faisant un effort constant dans le domaine de notre action pour amener l'union et la paix, non seulement dans nos assemblées, mais aussi dans toute la république, et si nous n'étions pas réellement disposés à faire oeuvre nationale, nous n'aurions pas répondu à votre appel.

"M. le président, vous avez prêté serment et solennellement promis de placer la dignité nationale au-dessus de toute ambition et de tout intérêt mesquin. Dans ce cas, nous serons toujours avec vous. Vous pouvez compter sur notre coopération déterminée dans votre noble et suprême effort pour préserver l'intégrité et l'autonomie de la nation, que vous avez maintenue jusqu'aujourd'hui. Vous pouvez aussi compter sur notre appui dans tous les efforts que vous pourrez faire en vue de l'oeuvre de paix et d'unification de tous les Mexicains.

TOUS, SAUF LES ETATS-UNIS

Les fanfares firent entendre les airs nationaux. Le président portait l'habit de soirée et avait un ruban tricolore sur le revers. Son état major l'entourait. Au bas du trône présidentiel se trouvaient les membres du cabinet. Les diplomates, en grande tenue, occupaient des sièges dans les galeries. Les Etats-Unis seuls n'étaient pas représentés. Le chargé d'affaires O'Shaughnessy avait reçu des instructions de Washington lui intimant l'ordre de ne pas assister à l'ouverture du congrès.

Sir Lionel Carden, l'ambassadeur anglais, arriva quelques minutes en retard. La rumeur courut un moment qu'il avait également reçu l'ordre de ne pas se rendre au parlement pour l'ouverture du Congrès. Les chargés d'affaires du Brésil et de Cuba, malgré les instances de M. O'Shaughnessy, se sont rendus au parlement pour entendre la lecture du message présidentiel. Les autres républicains de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud ont suivi l'avis des Etats-Unis.

La cérémonie manqua de ce brio, qui rendit ces séances remarquables sous le régime Diaz. L'élément féminin était représenté par un petit groupe de dames.

Les officiers qui accompagnaient le général Huerta portaient leurs sabres, malgré la loi et les règles de la Chambre. La seule signification de cette violation des usages de la Chambre et de la Constitution est que l'administration Huerta est avant tout une administration militaire.

De nombreux détachements de troupes étaient postés dans les rues de la capitale et aux portes du parlement. Il n'y eut pas de désordres et le trafic ne fut pas interrompu dans les rues. Les magasins et les banques étaient ouverts.

On a appris après la séance que les membres absents du parti catholique avaient agi conformément à une entente conclue à une réunion tenue mercredi. Seuls les députés du parti catholique assistaient à la séance, et on croit que cela indique que le parti catholique, tel que représenté par ses membres au Congrès, n'est pas sympathique à l'administration.

L'OPINION DU PRESIDENT WILSON

Washington, 21. — Le gouvernement américain croit que le régime Huerta touche à sa fin. Depuis quelques jours Washington ne s'est pas occupé de prendre de nouvelles mesures pour forcer Huerta à se rendre aux demandes des Etats-Unis.

Le blocus des ports mexicains n'a pas été commandé, ainsi que certains rapports le laissaient prévoir.

Les intérêts des étrangers au Mexique seront protégés par le gouvernement américain. A Tuxpam, en particulier, les sujets britanniques seront sous la protection des Etats-Unis, jusqu'à l'arrivée des croiseurs anglais. L'arrivée de ces navires aura pour effet d'intimider les rebelles, qui récemment se sont déclarés hostiles aux Anglais.

Les navires actuellement dans les ports mexicains n'ont pas eu à faire de nouvelles manoeuvres. Mais l'amiral Fletcher a reçu l'ordre de prendre les mesures nécessaires pour protéger la vie et la propriété de tous les étrangers.

Les pourparlers avec les "Constitutionalistes" ont été poursuivis sans avoir le caractère proprement officiel et diplomatique.

Les Etats-Unis redoutent toujours que les rebelles et les armées fédérales se livrent à des excès à la suite des rencontres, lorsque l'un ou l'autre camp fait des prisonniers.

Le président Wilson a discuté la question mexicaine hier. Il est d'avis que Huerta perd peu à peu le contrôle de l'administration. Son opinion est basée sur certaines dépêches reçues au département d'Etat. La pression exercée par les ambassadeurs étrangers sur le présent gouvernement ne peut manquer d'avoir un excellent résultat.

Le président a déclaré que depuis quelques jours, aucune instruction nouvelle n'avait été envoyée au chargé d'affaires O'Shaughnessy. Il a ajouté qu'avant peu les circonstances et les changements d'opinion obligeront le général Huerta à se retirer.

Quant à la politique future du gouvernement américain, M. Wilson a déclaré qu'elle devait demeurer dans le secret de l'administration fédérale de Washington. Conséquemment il est difficile de dire ce que les Etats-Unis feront, si Huerta se retire. La Maison Blanche a fait déclarer que les pourparlers entre William Bayard Hale et le général Carranza, chef des "Constitutionnalistes" n'ont pas trait aux plans pour l'avenir. Il ne s'agit que de protection à accorder aux étrangers du Mexique.

Là cérémonie de l'ouverture du nouveau parlement mexicain, qui a eu lieu hier soir et la lecture du message présidentiel par le général Huerta excitent beaucoup d'intérêt dans les cercles officiels. Le gouvernement américain attendra les actes du nouveau congrès avant de prendre une attitude quelconque.

Plusieurs officiers de l'administration sont d'avis que le général Huerta ne veut qu'une ratification de ses actes, afin qu'il puisse ensuite se retirer dignement.

HUERTA ET O'SHAUGHNESSY

Mexico, 21. — L'épouse du président provisoire du Mexique a donné une grande réception au château de Chapultec, hier soir, aux diplomates et ambassadeurs. Le général Huerta a applaudi frénétiquement l'air du "Star Spangled Banner", joué par une fanfare militaire. Il s'est longuement entretenu avec M. Nelson O'Shaughnessy, chargé d'affaires du gouvernement américain à Mexico. Tous deux ont parlé du message du président. Mme Huerta a souvent été vue aux côtés de Mme O'Shaughnessy. Ces incidents ont provoqué de nombreux commentaires.

La réception fut exceptionnellement brillante. Les salles du palais étaient décorées de fleurs et de drapeaux. Les rafraichissements seuls ont coûté la somme de 820,000.

DEPART D'UN CROISEUR JAPONAIS

Yokosuka, Japon, 21. — Une foule considérable et enthousiaste a assisté hier au départ du navire de guerre japonais *Izumo*, qui est envoyé au Mexique par le gouvernement. La pluie tombait à torrents. Les fanfares firent entendre les airs nationaux. L'amiral baron Minoru Saito, ministre de la marine, a assisté au départ du navire, en compagnie de plusieurs officiers de la marine.

L'*Izumo* est sous le commandement du capitaine Keizaburo Moriyama. Il est reconnu comme l'un des plus habiles chefs de la marine. Le capitaine Moriyama parle le français et l'anglais.

Le croiseur passera par Honolulu et de là se dirigera vers Manzanillo.

New-York, 21. — Masano Hanihara, ex-secrétaire de la légation japonaise à Washington, qui se rend au Mexique à bord de l'*Izumo* pour assister le ministre japonais, a dit aux journaux de Tokio:

"L'intention du Japon est de garder une stricte neutralité au sujet des relations mexicaines et américaines. L'*Izumo* protègera les résidents japonais et si c'est nécessaire il établira des communications avec les Japonais de l'intérieur. Je conférerai avec les représentants diplomatiques dans la capitale mexicaine.

MORT DU GENDRE DE PORFIRIO DIAZ

Paris, 21. — Le général Porfirio Diaz a reçu hier une dépêche du Mexique confirmant la nouvelle du meurtre de son gendre, Francisco Rincou Gallardo, qui avait épousé sa deuxième fille. Il a été tué sur une ferme près d'Agnascalientes par deux bandits, le 16 novembre.

LES MADERO

Vera Cruz, 21.—Le général Maas, de l'armée fédérale, a demandé au consulat américain de lui remettre Evaristo et Daniel Madero, oncles de l'ancien président Madero, qui y ont demandé asile après que le gouvernement Huerta leur eût rendu la liberté sous caution. M. Canada, consul des Etats-Unis, a demandé des instructions à Washington.

## UN INCIDENT DE LA VISITE D'ALPHONSE XIII

Paris, 21.— Alphonse XIII a étonné les officiers de l'armée française, hier, par ses connaissances approfondies de la science militaire et de l'histoire, dans le cours d'une visite au musée des Armes aux Invalides. Il enleva son chapeau devant la boîte vitrée contenant la fameuse capote grise, le chapeau et le sabre de Napoléon.

Deux drapeaux espagnols attirèrent son attention. Il demanda aux officiers s'ils savaient à quelle bataille ces drapeaux avaient été enlevés à l'ennemi. Aucun d'eux ne put donner le renseignement désiré. Alphonse XIII examina les drapeaux et déclara qu'il croyait qu'ils avaient été pris au siège de Saragosse. "Le premier drapeau, continua le roi, porte l'emblème de la vierge "del Pilar", Or, c'était l'emblème d'un régiment de volontaire de Saragosse. L'autre drapeau a dû appartenir au vieux régiment des Tortos, dont le présent colonel est l'empereur allemand", ajouta Alphonse XIII en souriant.

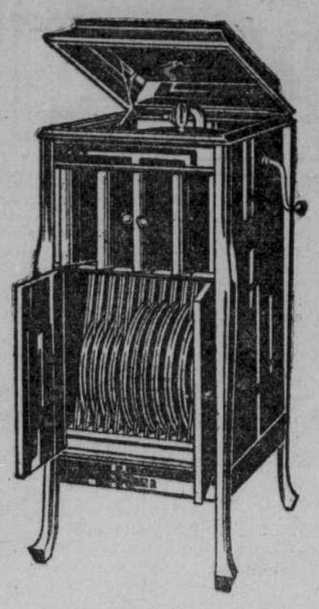

Ce Nouveau Modèle

"Leader" Columbia

$135 CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES

Avec 48 Sélections

¶ Le "Leader" est un nouveau modèle de Grafonola Columbia. Il est muni d'un puissant moteur silencieux Columbia à trois ressorts. Toutes les pièces sont montées sur le nouveau moteur en métal Columbia. La tonalité se règle par des Feuilles. Il a deux autres importantes et exclusives inventions Columbia, le levier de tonalité Columbia amélioré et le reproducteur No. 6, ainsi qu'un indicateur et régulateur de la vitesse. Il y a quatre porte-aiguilles qu'on ouvre ou ferme au moyen d'un bouton.

¶ Cet instrument comporte un casier, pour 72 registres. La hauteur est de 41½ pouces, la largeur de 18 pouces et la profondeur de 21 pouces.

¶ En quart de chêne doré, fumé ou Early English, acajou d'un beau grain, ou noyer satiné, au choix.

Pour $135 nous donnons avec l'instrument 48 SELECTIONS (24 registres Columbia doubles) AU CHOIX et 1,500 aiguilles assorties.

N'achetez pas d'instrument avant d'avoir vu ce joli modèle. On fera les conditions de paiement pour convenir à l'acheteur.

Quartiers Généraux :

LAYTON BROS

Le premier magasin de Pianos de Montréal

550 rue Sainte-Catherine Ouest

Columbia Records — Note the Notes

## A PROPOS DE L'EXPOSITION PANAMA-PACIFIQUE

Vienne, 21. — Après une entrevue qui a eu lieu hier, entre le premier ministre et les ministres du Commerce et des Travaux Publics et les manufacturiers et marchands autrichiens, ces derniers ont déclaré que le gouvernement ne paraissait pas en faveur de la participation de l'Autriche à l'exposition Panama-Pacifique qui sera tenue à San Francisco, en 1915. Les hommes d'affaires ont très peu aimé les suggestions de M. Otrinka, ministre des Travaux Publics, qui veut que les manufacturiers souscrivent d'abord une somme de $40,000. Le gouvernement payera le reste. Les manufacturiers ont déclaré qu'une telle proposition était indigne d'un ministre d'une grande monarchie.

## AU PARLEMENT

Londres, 21.—Une dépêche de Melbourne, Australie, dit que la lutte entre les partis rivaux au Parlement Fédéral d'Australie vient d'entrer dans une nouvelle phase. Les sénateurs favorables à la cause ouvrière ont, pour la deuxième fois, cette semaine, ajourné les débats en guise de protestation contre le gouvernement. Celui-ci, par une voix de majorité, a donné un vote de non confiance contre la motion Fisher.

## ESSAI D'UN DIRIGEABLE

Paris, 20. — Le dirigeable "Adjudant-Vincenot", ayant à bord quatorze passagers, s'est rendu à Issy-les-Moulineaux et à Saint-Cyr, ou des exercices de lancement de bombes ont été exécutés. Les résultats ont été très satisfaisants.

## UN CONCOURS

Nice, 21.— Un concours de tir a eu lieu aujourd'hui entre une équipe de marins du navire de guerre américain "Utah" et les soldats du 24ème bataillon des Chasseurs Alpins et trois équipes du 163ème régiment d'Infanterie. Les Américains ont défait les équipes de l'Infanterie, mais les Chasseurs ont remporté la victoire sur les Américains, par un résultat de 23 à 16.

## A PROPOS DU "KARLUK"

Ottawa, 21. — Le département de la marine vient de recevoir des nouvelles du *Belvédère*, vaisseau qui fut chargé d'aller ravitailler l'expédition Stefansson; il est actuellement dans ses quartiers d'hiver à Seattle. Comme ce vaisseau a suivi la même route que le *Karluk*, ceci semble régler la question de ce dernier.

## LES DEUX EXPLORATEURS STREET ET RADFORD

Ottawa, 21. — On n'a pas encore reçu de nouvelles de George Street, d'Ottawa, ni de Harry V. Radford, l'explorateur américain, partis tous deux à bord du *Hudson Bay* qui devait se rendre à l'île Chesterfield. On croit qu'ils ont été victimes des Esquimaux près de l'île Baker.

## LE DUC DE SUTHERLAND

Londres, 21 — Le duc de Sutherland vient de vendre une immense étendue de terrains dans la paroisse d'Assyut, à John William Stewart, son associé dans une puissante compagnie de construction de Vancouver. Cet achat va apporter à M. Stewart, qui possédait déjà des propriétés dans Assyut, une rente annuelle d'environ $30,000.

## LE NOUVEAU COMMANDANT DU C.M.R. DE KINGSTON

Londres, 21 — Le lt.-col. L. R. Carleton, commandant du second régiment d'Essex, vient d'être nommé au commandement du Collège Militaire Royal de Kingston, Ont.

## M. G. H. PERLEY EN ITALIE

Londres, 21 — M. et Mme George H. Perley ont quitté Paris hier. Ils se rendront à Cannes et de là se dirigeront sur l'Italie où ils demeureront un mois, puis reviendront directement au Canada.

Abonnez-vous au "BULLETIN DE LA FERME" 25c par année --1230 St-Valier, Québec

PERES DE FAMILLE

qui avez l'expérience de la vie, montrez votre esprit de prévoyance et facilitez l'établissement de vos fils et de vos filles en leur achetant des contrats—payables par petits versements,—dans le

"PRET IMMOBILIER LIMITEE"

qui leur prêtera SANS INTERET dans l'ordre numérique de leur inscription, le montant d'argent dont ils auront besoin pour se bâtir une maison ou acquérir une propriété de rapport ou pour toute opération immobilière—les plus profitables et les plus sûres des opérations.

Le "Prêt Immobilier, Limitée" est dirigé par des hommes d'affaires en vue et offre au public toutes les garanties d'administration prudente et progressive.

Demandez la Brochure Explicative Gratuite.

REPRESENTANTS DEMANDES. — Il y a encore quelques situations à prendre pour des agents bien qualifiés dans les districts non représentés. S'adresser au gérant du

"PRET IMMOBILIER, LIMITEE"

244 rue Sainte-Catherine Est, Montréal

PHONE : BELL EST 5779

VOITURES ! VOITURES !

VOITURES !

VICTORIAS pour cochers.
CARRIOLES (sleighs) pour cochers.
VOITURES DE LIVRAISON pour épiciers.
VOITURES DE LIVRAISON pour laitiers.
SLEIGHS Sainte-Catherine.
CARRIOLES pour poney.
Aussi tous genres de voitures d'hiver.
SPÉCIAL—Deux automobiles à vendre.

*Vous les trouverez aux meilleurs prix, chez*

ULRIC ROY & Cie

1141 Avenue Papineau Tél. St-Louis 4605

The Atlas Construction Co., Limited

ENTREPRENEURS DE CONSTRUCTIONS EN BETON

Nous fournissons les estimés pour tous genres de batisses. S'adresser à

37 RUE BELMONT, MONTREAL.

TRAINEAUX Le genre, le prix et la qualité que vous désirez.

R. J. LATIMER & CIE. 445 SAINT-JACQUES

# LA VIE SPORTIVE

## UN REGAL SPORTIF POUR LES MEMBRES DU CLUB ATHLETIQUE

### Quatre grands matchs de boxe au programme de la séance d'ouverture de la saison ce soir, au siège social du club

C'est ce soir qu'aura lieu au siège social du Club Athlétique Canadien Incorporé, 448 Sainte-Catherine Est, la séance d'ouverture de la saison de boxe à Montréal. A en juger par le nombre considérable d'adhésions enregistrées par le bureau de direction du club ces jours-ci, il y aura une très nombreuse assistance dans la salle du gymnase où se disputeront les quatre matchs au programme. Le spectacle sera de tout premier choix. Ce ne sont qu'athlètes ayant fait très brillamment leurs preuves que nous verrons en présence. Nous assisterons aux rencontres suivantes:

Kid Watson (nègre) vs Audette 6 rondes.

Arthur Giroux vs Amos Russell, 6 rondes.

Kid Carter vs Billy Grant, 10 assauts.

Frankie Fleming vs Arthur Delphine, 10 assauts.

Tous ces boxeurs de renom ont été présentés avant-hier soir au public avant la rencontre Simard-Cazeaux, au Parc Sohmer, ainsi que l'ex-champion du monde Young Corbett, qui sera l'arbitre officiel du club et qui a été le referee du match Hokuf-Mercier avant-hier au Parc.

L'arène dans laquelle auront lieu les rencontres a vingt pieds carrés et est au centre de la salle. Elle est surélevée de façon que tous les spectateurs rangés autour puissent parfaitement voir à tout moment.

Nous rappelons que, pour assister à ce très intéressant spectacle, il faut être membre du club. Il faut que les inscriptions soient faites et les cartes délivrées avant ce soir.

## DANS LE MONDE DU HOCKEY

L'ASSEMBLEE DE LA N. H. A.

L'assemblée de la N. H. A. qui aura lieu demain soir à Toronto sera l'une des plus importantes de la saison. A cette réunion, l'échelle des parties sera adoptée et plusieurs amendements seront proposés.

Le système de punitions a été revisé par le comité nommé à cet effet et les suggestions qui seront faites seront probablement adoptées sans discussions.

Une commission permanente d'arbitres sera nommée par le président. La suggestion de diviser la glace en trois parties et de permettre les hors-jeu au centre ne sera probablement pas décidée définitivement à la réunion de demain soir.

La saison s'ouvrira le 27 décembre alors que le Wanderer jouera à l'Arena et que le Canadien ira rendre visite au Tecumseh.

PITRE POUR LALONDE

M. Geo. Kennedy a reçu une lettre des frères Patrick hier l'informant qu'il acceptait l'offre d'échanger Lalondre pour Pitre. M. Kennedy viendra probablement à une entente avec "Newsy" aujourd'hui même.

ON ACCUSE LES WANDERERS

Ottawa, 21. — Les Ottawa sont mécontents contre les Wanderers qu'ils accusent de chercher à empêcher Skene Ronan d'accepter les offres de Patrick. Il avait été conclu entre les magnats de l'Ouest et ceux d'Ottawa que Ronan serait échangé pour Kendall, mais à la dernière minute, Ronan a fait savoir aux officiers du club local qu'il n'ira pas dans l'Ouest. Les officiers s'en prennent aux Wanderers et ils accusent le club montréalais de l'avoir approché et de lui avoir conseillé de refuser toute offre de l'Ouest. Le cas sera soumis au président Quinn.

ASSEMBLEE ANNUELLE

Le président Lichtenhein a annoncé que l'assemblée annuelle du club Wanderer aura lieu lundi soir alors que l'on procèdera à l'élection des officiers pour la prochaine saison. On espère que tous les équipiers de l'an dernier auront alors signé leur contrat.

RITCHIE A TORONTO

Dave Ritchie, qui jouait pour Grand'Mère de la Ligue Interprovinciale l'an dernier, a accepté d'abandonner l'amateurisme pour se joindre à un des clubs de la Ville Reine. Ritchie qui est un joueur d'attaque, était considéré comme l'un des meilleurs ailiers de la Ligue Interprovinciale.

IL L'ECHAPE BELLE

Didier Pitre, l'athlète bien connu, l'a paru belle, hier soir. Son auto est venue en collision avec un tramway et Didier n'a reçu heureusement aucune blessure.

IL A REFUSE.

Ottawa, 21.—Eddie Gérard, dans une interview avec Percy Lesueur, hier, a rejeté les offres du club Ottawa et a annoncé qu'il resterait amateur. Un contrat de deux ans avait été présenté à Gérard avec un salaire de $1 500 par année, mais celui-ci a préféré rester amateur et jouer pour le club Edinburgh. Il a deplus dclaré à Lesueur qu'il était inutile de lui faire de nouvelles offres, car il était bien déterminé à ne pas se joindre aux professionnels.

COO DION.

Coo Dion n'a pas encore accepté les offres du club Ottawa et il est fort probable qu'il jouera en compagnie de Grard sur l'attaque des New-Edinburgh.

IL JOUERA CHEZ LUI.

Québec, 21. — Contrairement à ce que des journaux d'autres villes prétendent, le club Québec n'a pas résolu de jouer plusieurs parties hors de son terrain, avant de combattre sous les regards des fidèles amateurs de la cité de Champlain, la prochaine saison. Il n'y a qu'une chose de décidée, relativement au premier jour des luttes pour le championnat de 1913-14, dans la N. H. A., c'est que le club Québec s'attaquera aux Ottawa, dans la capitale fédérale.

MM. Quinn et Chs Frémont seront de nouveau les représentants du club Québec, à l'assemblée de la N. H. A., samedi prochain, à Toronto.

LE CLUB NEW-EDINBURGH

L'équipe de hockey New-Edinburgh, champion de la section locale de l'Union Inter-Provinciale, a tenu son assemblée annuelle, aux salles de l'O. A. A. C. et a fait ses premiers préparatifs pour la saison 1913-14. Les résultats sont les suivants:

Patrons honoraires, sénateur Edwards et l'hon. Chas. Murphy; président honoraire, J. Lumsden; vice-présidents honoraires, A. F. Mortimer et J. H. Slack, F. W. Carling, A. E. Stitt, P. J. Baskerville, H. B. McGiverin, L. N. Bate, W. Nixon, R. Blackburn et Frank Ahearn; président, J. P. Byrne; premier vice-président, G. H. Snelling; deuxième vice-président, M. C. Neate; trésorier, E. J. Courtenay; secrétaire C. B. Snelling; comité exécutif: T. F. Ahearn, W. J. Johnston, D. McCann, H. Ackland, W. Ive-Rankin; gérant, Dave Gill; assitant-gérant, J. Rankin.

M. William Iveson représentera le New-Edinburgh à l'assemblée des clubs de l'Union Inter-Provinciale, qui sera tenue à Montréal, samedi.

Ainsi qu'il a été annoncé, récemment, le New-Edinburgh pratique et jouera toutes ses parties au patinoir Rideau, cet hiver.

M. J. P. Byrne, président du New-Edinburgh a informé ses confrères qu'il s'occupait activement de ce temps-ci, à organiser une série de joûtes à l'étranger.

LIGUE MONTREAL.

La saison de cette organisation de hockey s'ouvrira le 22 décembre, au Jubilé.

Le club La Casquette a déjà commencé son entraînement au gymnase de l'Association. Le président Chamberland veut un championnat pour son organisation.

Johnny Doran a offert la coupe qui porte son nom aux champions de la ligue Montréal.

Le club de hockey la Gaieté Canadienne a fait l'élection de ses officiers pour la prochaine saison. Les résultats sont les suivants:

Président, T. Bellemare; secrétaire, A. E. Paquette; gérant, J. A. Verrette.

## *Club St-Jacques*

*Le club de raquetteurs Saint-Jacques tiendra une importante assemblée dimanche après-midi, à 3 heures, au local du club, 324 rue Sainte-Catherine Est. A cette réunion l'on procèdera à l'élection des officiers pour la saison 1913-1914.*

*Tous les membres sont priés d'être présents.*

## A LA PISTE DE NORFOLK

1ère course, $300, six furlongs: 1. Undercover, 107, McTaggart, 6 à 5, 1 à 2 et 1 à 4; 2. Golden Prime, 107, McCaney, 18 à 5, 6 à 5 et 3 à 5; 3. Buzz Around, 107, Butwell, 9 à 1, 3 à 1 et 6 à 5. Temps—0.16 1-5.

Trente Soldi, Chief Magistrate, furlongs — 1. Zodiac, 109, Butwell, Alice K., Pulsation et Indian Arrow ont aussi couru.

2ème course, handicap, $350, six furlongs — 1. Zodiac, 109, Bgtwell, 20 à 1, 8 à 0, et 4 : 1; 2. Ben Quince, 105, McTaggart, 8 à 1, 5 à 2 et 4 à 5. 3. Salon, 108, Buxton, 12 à 1, 4 à 1 et 7 à . Armament, Valkyrie et Northerner ont aussi couru.

3ème course, $300, six furlongs — 1. Warbler, 110, Burlingame, 3 à 2, Temps—1.15 4-5.

1 à 2. 2. Joe Knight, 110, Butwell, 10 à 1, 3 à 1 et 8 à 5; 3. Deduction, 116, Shuttinger, 5 à 2, 7 à 10 et 2 à 5. Temps—1.15 1-5.

Veneta Stromé, Toddling, Miss Bush, Spellbound et Kayderoseros ont aussi couru.

3ème course, $300, 1 mille — 1. Sir John Johnson, 110, Byrne, 8 à 5, 8 à 10 et 1 à 3; 2. Water Welles, 110, McTaggart, 7 à 2, 2 à 1 et 4 à 3; 3. Genesta, 98, McCahey, 7 à 1 et 1 à 3. Temps—1.42.

Rolling Stone, El Oro et L'Aiglon ont aussi couru.

5ème course, $300, 1 mille 70 verges — 1. Ella Grane, 100, Ward, 6 à 1, 8 à 5 et 1 à 2; 2. Little England, 109, Butwell, 3 à 1, 4 à et 2 à 5 3. White Heat, 104, Carter, 20 à 1, 6 à 1 et 7 à 5. — Temps—1.47.

Schaller, Sweet Owen, Rey, Battery et Judge Walser ont aussi couru.

6ème course, $300, 1 mille 1-16 — 1. Hedge Rose, 108, Schuttinger, 15 à 1, 6 à 1 et 2 à 1; 2. Mary Ann W., 102, Ford, 7 à 1 et 0 à 2; 3. Ardelon, 109, McTaggart, 6 à 5, 8 à 2 et 1 à 4.

Temps—1.49

Lad of Langdon, Duquesne, The Rump et Napier ont aussi couru.

A DORVAL

Soixante-sept propriétaires de chevaux coureurs ont envoyé leur adhésion au directeur du Jockey Club de Dorval, en rapport avec le Derby d'une valeur de $20,000 qui sera couru à Dorval en 1914.

Au nombre de ces soixante-sept personnes se trouvent quelques-uns des plus grands éleveurs des Etats-Unis et du Canada.

Le Derby de Dorval représentera une somme de $20,000 en or qui sera divisée entre les trois premiers chevaux et payée aux propriétaires aussitôt la course terminée. Ce sera la première fois qu'une bourse aussi considérable aura été donnée pour une seule course.

Ce Derby sera couru tous les ans.

Voici la liste he ceux qui inscriront leurs partants dans ce grand événement futur.

George J. Long, Auguste Belmont, W. F. Pressgrave, H. P. Whitney, C. L. Hervey, K. Spence, J. L. Holland, D. F. Carter, Joseph Versailles, A. L. Aste, Thos. J. Bird, B. V. Gomery, J. S. Tyrée, H. C. Bedwell, H. C. Applegate & Co., E. R. Bradley, W. F. McBride, E. J. O'Connell, A. W. McKignan, R. F. Carman, Thos. F. Ryan, Mrs L. A. Livingstone, D. Raymond, B. F Guthrie, Arthur Milbert, w. Richard, J. F. Newman John W. Schorr, J. T. R. Laurendeau, N. K. Beale, Alex. Dubé, John Krausman, E. W. Moore, M. B. Gruter, J. M. Cooper, H. A. Letourneau, Jerico stable, E. R. Décary, James T. McBride, Green T. Morris; A. Baker, Jefferson Livingston, C. W. Blanchet, W. M. Sheehy, Webber & Ward, W. O. Joplin, F. Mannix, Henry J. Morris, S. N. Holman, Shapman & Walsh, Elmore Trueman, J. W. Hedrick, Dorgans & Guy, John Whalen, E. Brewster, C. Reade, J. G. Wagnon, W. T. Anderson, H. C. Hallenback, W. H. Fizer, Charles Reynolds, A. C. Blume, J. M. W. Green, Nor. MacFarlane, Ral. Parr, J. W. Johnston, Ecurie Quincy.

AU CONSOURS HIPPIQUE DE NEW-YORK

New-York, 21 — Les exposants canadiens ont remporté les honneurs hier après-midi au concours hippique dans le numéro du programme ouvert à la paire de sauteurs franchissant de front les obstacles. Sarah Moore et Rodden de Montréal et montés par le major Douglas Young et le capitaine W. H. Bell des Dragons Royaux se Billé, les porte-couleurs du ma-or devant The Wasp et Elmhurst à l'hon. Sifton. Le lieutenant Sheperd, de l'artillerie Américaine a remporté définitivement la coupe Beresford.

## ASSOCIATION DE LA CASQUETTE

QUILLES ET GYMNASTIQUE

C'est ce soir, vendredi, que s'inaugurera sur les allées de La Casquette, le grand tournoi de quilles annuel de nos amis du nord.

Ce tournoi mettra aux prises, cette année, des équipes de première force, qui fera de cet événement un des tournois importants de la saison. Nous donnerons, à la suite de chacune des parties, la position de chacun des joueurs et de chacune des équipes.

Dimanche matin, à 11 heures, au Gymnase de La Casquette, grand ralliement de tous les amateurs de gymnastique. La nouvelle section est, cette année, sous la direction de M. Horace Lefebvre, avec comme professeur M. René Lefebvre.

Que tous les gymnase de La Casquette soient présents, ainsi que ceux qui voudraient joindre les rangs de cette belle section de l'association.

## LES LUNDIS DU CERCLE PAROISSIAL

ARTHUR BENARD ET JOS LANDRY DANS UN MATCH 2 DANS 3 A FINIR POUR UN PARI DE $100.

Tout est prêt pour lundi soir, le 24 alors que les amateurs de lutte scientifique verront Jos. Landry, de Strathmore aux prises avec Arthur Bénard, réputé à juste titre, champion du Canada à 135 livres.

On se souvient que Bénard a remporté le championnat amateurs du Canada à 135 livres, aux tournois de lutte du M.A.A.A. et du Cercle Paroissial en 1911.

Jos. Landry a l'avantage d'avoir lutté en Angleterre, en Irlande, aux Iles Philippines, et à Winnipeg où il a remporté victoires sur victoires.

Les deux antagonistes se montrent très confiants et l'on peut s'attendre à voir toute leur science et leur énergie en action.

Ceux qui assisteront à cette soirée auront l'occasion d'entendre M.E. St-Germain, violoniste de grande renommée, dans un morceau choisi pour la circonstance.

Les magnifiques salles du Cercle Paroissial sont situées au No 62 Boulevard Saint-Joseph Est, coin Avenue Coloniale.

## EUCHRE ANNUEL DU TRICOLORE DE MAISONNEUVE

Les officiers du club Tricolore de Maisonneuve sont très occupés ces jours-ci. Ils sont a préparer leur euchre annuel et ne négligent rien pour faire un succès complet de cette fête. Ceux qui ont assisté au euchre de l'an dernier savent que le Tricolore ne fait pas les choses à moitié et la fête de cette année promet d'éclipser tout ce qui s'est fait par le passé.

Cette réunion sportive et sociale aura lieu le jeudi, 27 novembre prochain à la salle Maisonneuve, 692 rue Ontario, près Orléans. Les prix sont riches et nombreux et l'on assure que tous les clubs de raquetteurs de Montréal seront présents en costume au euchre du Tricolore.

## LE CHAMPIONNAT DE MONTREAL

EDMOND PELLETIER ET HARRY SEABACK SE RENCONTRERONT DANS UN MATCH DE 900 POINTS A LA SALLE HAWISON.

MM. E. Pelletier et H. Seaback, les deux experts locaux du pool, ont décidé de se rencontrer dans un grand match de 900 points à la salle Howison. Les parties seront de 150 points chacune et seront disputées aux jours suivants: 24, 25, 26, 27, 28 et 29 novembre, à 8.30 p. m., précises.

## ILS SE BATTRONT LE 8 DECEMBRE

(Service de la Presse Associée)

Milwaukee, 21 — Packey McFarland, de Chicago, et Jack Britton, de New-York, se battront en cette ville le 8 décembre prochain. Le match sera de 10 rondes.


# AUX PREMIERS FROIDS

Mettez votre Char en Garage ou en Storage à

# L'Auto Garage

375 à 381 rue Ontario Est, TEL. EST 6030 " " 6130

Prix pour Storage, depuis - - $4.00 par mois.
Prix pour Garage, depuis - - $10.00 par mois.

BATISSE ABSOLUMENT A L'EPREUVE DU FEU

Vous aurez tous les Accessoires nécessaires sous la main. Un des meilleurs ateliers de Peinture et de Réparations de la ville, le tout au plus Bas Prix du Marché.
UN SPECIALISTE pour les Réparations de Lampes, RADIATEURS et tous les objets en tole ou en cuivre est attaché à la maison dont les ateliers sont ouverts

JOUR ET NUIT

GAZOLINE 24 cents LE GALLON

Nous Remboursons toujours tous les Achats d'un jour par mois. Les Acheteurs du 9 OCTOBRE peuvent présenter leurs reçus à notre caisse, ils recevront leur ARGENT.


## Faits - Montréal

MORT DU CAPITAINE CHARBONNEAU.

L'ex-capitaine S. Charbonneau, membre du corps de police de Montréal pendant cinquante ans, est décédé mercredi soir, à sa demeure, à la suite d'une chute de tramway.

Le capitaine Charbonneau avait été nommé agent à 26 ans, et pendant 35 ans, il fut attaché au poste du carré Chaboillez. Il fut nommé capitaine il y a huit ans. Vers la fin de septembre, M. Charbonneau tomba d'un tramway en marche coin des rues Ontario et Plessis. Le défunt laisse une veuve et huit enfants dont quatre filles.

TIRE-LAINE ARRETES.

ELLE VA EN APPEL.

Au mois de janvier 1912, la Publishers Press Limited acheta de la William Lloyd Machinery Company de Chicago des machines à stéréotyper pour une valeur de six mille dollars. Au mois de juin, comme les acheteurs se trouvaient en retard dans leurs paiements, ils demandèrent aux vendeurs de leur faire crédit, la machine restant à leurs noms tant qu'ils ne se seraient pas mis à flot. La Publishers Press fut mise en liquidation six mois plus tard et les vendeurs réclamèrent la machine, mais le liquidateur s'opposa à cela prétendant que c'est simplement une hypothèque non enregistrée et par conséquent contraire à notre loi. La Cour Supérieure lui a donné gain de cause. De là, l'appel de la compagnie.

ACCUSE DE DETOURNEMENT

Le gérant de la Colonial Real Estate vient de prendre un mandat d'arrestation contre H. F. Raikes, gérant de la Valois Real Estate Company, accusé de détournements. L'on croit que Raikes s'est réfugié aux Etats-Unis.

Raikes, dit-on, a laissé un passif variant de $15,000 à $20,000. L'accusé était autrefois employé à la Colonial Real Estate. Il fut il y a quelque temps nommé gérant des ventes. Plus tard, il laissa cet emploi, et fonda la Valois Real Estate avec bureaux à l'édifice Kastel, rue Sainte-Catherine. M. Place, le plaignant, était autrefois directeur de la compagnie de Raikes, mais voyant que les affaires allaient mal, il donna sa démission. Il y a quelque temps, il fit saisir l'auto de Raikes pour la somme de $5,000 que l'accusé lui devait. Les porteurs d'actions de la Valois Lands Company, n'ont pas à s'inquiéter outre mesure du départ de Raikes, car la compagnie et non Raikes, est propriétaire des fermes à Valois.

INCENDIE, RUE BEAUDRY.

Un commencement d'incendie a été découvert, hier après-midi, au No 282 rue Beaudry, dans une maison occupée par M. A. Rocheleau.

Les pompiers accoururent rapidement, sous les ordres du chef Giroux, eurent vite fait d'éteindre les flammes. Les dommages se chiffrent à $400. Pas s'assurances.

MAISON DETRUITE.

Une maison vacante, située en plein champ, au coin des rues Desjardins et Crawford, dans Rosemont, a été détruite de fond en comble par un incendie, la nuit dernière. La brigade du chef de district Dagenais a lutté pendant une heure avant d'avoir le contrôle du feu. M. Dagenais croit que l'incendie a été allumé par un incendiaire.

La bâtisse appartenait à une dame L. Monday.

JEUNE GARÇON BLESSE.

Rosario, 14 ans, fils de J.-B. Pepin, 668A rue de Gaspé, a été blessé assez sérieusement, vers 5 heures 30, hier soir, sur l'avenue Van Horne, entre la rue Clark et le Boulevard Saint-Laurent, par un cheval qui avait pris peur. Heureusement, le jeune garçon ne fut pas atteint par les sabots du cheval; il fut seulement frappé et renversé par le côté de la voiture, s'en tirant avec plus de peur que de mal. Le cheval fut arrêté par un constable qui le remit à son propriétaire, Max McClellan, 2536 boulevard Saint-Laurent.


Sous-Vêtements

Tout ce qu'il y a de plus chaud et de plus confortable, pour l'hiver, en fait de

SOUS-VETEMENTS

de toutes les meilleures marques et des meilleures qualités;

SOUS-VETEMENTS

irrétrécissables, soyeux et des plus durables aux prix les plus modiques se trouvent chez

ANATOLE

81 B'd Saint-Laurent


MORT SUBITE.

M. Ralph Jones, d'Ottawa, descendu à l'hôtel Freeman, depuis deux jours, a été trouvé mort dans son lit, par les employés de l'hôtel.

Jones s'était inscrit mardi, sur le livre de l'hôtel. Lorsqu'il se retira mercredi soir, il paraissait en excellente santé. Hier matin, vers 11 heures, personne ne l'ayaantencore vu sor, les employés allèrent frapper à sa porte, mais ne reçurent aucune réponse. De nouveau, vers 4 heures de l'après-midi, on alla frapper à sa porte et on ne reçut encore aucun signe de vie. Les autorités de l'hôtel se décidèrent alors d'enfoncer la porte, et ils trouvèrent Jones, étendu mort sur son lit.

Le coroner fut averti et le Dr McTaggart, médecin expert, déclara que la mort était dûe à des causes naturelles. Le corps fut alors envoyé chez un embaumeur. Le coroner disposera de ce cas.

M. Jones laisse une veuve et quatre enfants. Quatre frères lui survivent aussi et tous habitent Ottawa, où le corps sera transporté.

AUTO vs TRAMWAY.

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences très graves, a eu lieu, hier soir, vers 11 heures, au coin des rues Marie-Anne et Papineau.

Une automobile ocupée par quatre personnes est venue en collision avec un tramway de construction: le choc fut violent: les occupants de l'auto furent projetés sur le sol; l'un d'eux, Walter Fugère, chauffeur, fut blessé à la tête. Transporté à l'hôpital Notre-Dame dans l'ambulance, il fut pansé au dispensaire et ensuite il a pu retourner chez lui.

Les autres personnes n'ont pas été blesses; l'auto a subi des dommages assez sérieux.

CE CAS D'EMPOISONNEMENT.

L'enquête sur les causes de la mort de Mlle Suzanne Morris, survenue à l'Hôtel-Dieu, va donner suite à des développements.

Il appert que l'on se trouve en présence d'un cas bien caractérisé d'empoisonnement survenu à la suite de manoeuvres abortives.

Des analystes recherchent dans les viscères de la défunte s'il leur est possible de déterminer la nature du poison qui aurait causé l'empoisonnement.

Malgré les instances faites auprès de la malheureuse à l'hôpital par le Dr J. J. Guerin, Mlle Morris s'est renfermée dans un mutisme absolu, entraînant avec elle dans la tombe son secret.

Il ne reste plus que les ressources de la science pour déclarer s'il y a eu crime.

ACCIDENT DE TRAVAIL.

Un Polonais, du nom de Jack Vandaluk, 37 ans, demeurant à la ville Saint-Pierre, a été transporté, hier après-midi, à l'hôpital Western, par suite d'un accident, dont il fut victime durant son travail, à la Côte Saint-Luc. Vandaluk souffre d'une fracture de la jambe droite.

MARCHAND D'OPIUM

Les agents Verville et Brodeur ont arrêté hier soir coin des rues Clarke et Lagauchetière, un Chinois vendeur d'opium. Conduit au poste, l'accusé qui parle très bien l'anglais, refusa de donner son nom et son adresse. Il a comparu ce matin en Cour du Recorder.

Londres, 21. — M. David Jackson, de Londres, a célébré hier son 105e anniversaire.


Une Comparaison

A l'homme d'affaires l'UNDERWOOD est aussi nécessaire que le baromètre l'est au commandant d'un transatlantique.

Le baromètre prévoit mais n'empêche pas la tempête sur la mer.

L'UNDERWOOD empêche les tempêtes du patron dans le bureau. Celui-ci n'a jamais lieu de tempêter car là où l'on se sert de l'UNDERWOOD, l'ouvrage est fait proprement et sans bruit, et est toujours fini à temps.

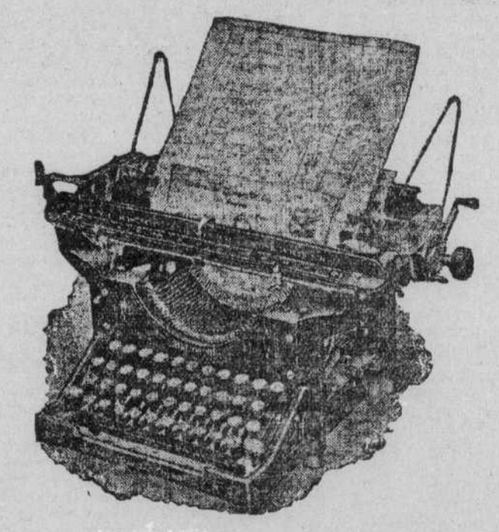

United Typewriter Co., Limited,

109 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

LE DOCTEUR BOUSQUET

des Hôpitaux de Paris.

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge

REEDUCATION AUDITIVE (TRAITEMENT DE LA SURDITE)

Méthode Electrophonétique.

CONSULTATIONS 2 A 5 HRS. et sur rendez-vous. 324 SAINT-DENIS. Tél. Bell: 4575 Est.


## AMUSEMENTS


"CONCERTS DU DIMANCHE" THEATRE PRINCESS

Orchestre de 40 musiciens sous l'habile direction de M. J. J. Shea.

Dimanche prochain on entendra, dans un très beau répertoire

Mme BEATRICE BOWMAN

Soprano léger

PRIX POPULAIRES: 15, 25, 50 et 75c.

Les concerts ont lieu à 3 heures de l'après-midi et à 8 heures 30 du soir.


## LA REINE D'ESPAGNE EST SOUFFRANTE

Paris, 21.—Le reine d'Espagne, en visite ici, souffre d'une attaque d'influenza, depuis quelques jours. Son état s'améliore cependant. Aussi, la roi a-t-il décidé de partir prochainement pour Vienne. La reine demeurera ici jusqu'à son parfait rétablissement, puis elle partira pour Londres, où elle rencontrera le roi Alphonse de retour de Vienne.

## LA SAINTE-CECILE A NOTRE-DAME

Il y aura répétition générale ce soir, vendredi, à 8 heures, à la tribune de l'orgue de Notre-Dame pour tous les membres des choeurs des églises qui ont bien voulu prêter leur concours pour exécuter la musique au salut solennel dimanche soir, le 23.

# COMMERCE ET FINANCE

## LA MATINEE A LA BOURSE DE MONTREAL

Comme nous l'annoncions hier soir, la Bourse a ouvert une heure plus tard, ce matin, par respect pour la mémoire de feu M. J. E. Gaudet. Ce retard de l'ouverture n'a pas été un préjudice pour personne, car le calme plat qui règne depuis longtemps déjà et qui a été plus accentué ces jours derniers s'est maintenu dans le cours de l'avant-midi. Nonobstant ce calme le marché se tient ferme et les ventes se font peu nombreuses. Les courtiers se tiennent dans l'expectative et attendent toujours un événement qui viendra troubler la tranquillité de la Bourse?

## UN NOUVEL APPEL AUX ACTIONNAIRES

Le comité spécial nommé récemment par les porteurs d'obligations de la Canadian Cereal & Flour Mills, Ltd, a décidé, au cours d'une réunion tenue ces jours derniers, de faire un nouvel appel aux porteurs d'obligations. Les paiements, jusqu'à présent, ont été satisfaisants, mais tant que le comité n'aura pas perçu au moins 75 pour cent de l'appel, il lui sera impossible de prendre une attitude parfaitement définie, au sujet des propriétés de la compagnie.

On a appris que deux offres assez satisfaisantes avaient été reçues de certaines parts et dans le but de profiter des avantages offerts et des autres qui pourraient survenir dans l'avenir, le comité devra avoir l'appui d'au moins 75 pour cent du montant des obligations.

M. Jamieson, un des receveurs, était présent à la réunion du comité et son rapport touchant les affaires de la compagnie actuellement, a été considéré comme plutôt satisfaisant.

## COMMERCE DE FARINE AVEC L'ORIENT

Une dépêche d'Ottawa annonce que l'hon. George E. Foster, ministre du Commerce, poursuit actuellement une en quête sur les moyens d'encourager le commerce de farine entre le Canada et l'Orient.

M. H. H. Stevens, député de Vancouver, aux Communes, vient d'avoir une longue entrevue avec M. Foster au sujet du développement de l'industrie de la farine dans l'Est. Le ministre s'est grandement intéressé à cette question et comme résultat de son récent voyage au Japon et en Chine, M. Foster est convaincu que les avantages s'offrent très grands, pour ce commerce avec l'Orient.

Il est probable que l'on parviendrait à trouver une variété de farine autre que celle actuellement manufacturée au Canada et en Europe et qui serait capable de satisfaire les goûts des Orientaux.

## LE PRIX DES OEUFS MONTE TOUJOURS

Le prix des œufs qui a été soumis à une hausse continuelle depuis le commencement du mois d'octobre dernier a atteint, hier, un prix inconnu jusqu'ici, sur le marché, depuis au moins trois ou quatre ans. En effet les prix ont atteint hier, 55 à 60 cts pour les œufs strictement frais 34 cts pour les œufs No 1 et 38 cts pour les œufs de choix. On ne cotait pas de prix pour les œufs ordinaires, mais on croit généralement que les œufs non garantis atteignent un prix absolument inusité depuis longtemps.

Quand le producteur en est rendu à demander 55 à 60 cts la douzaine pour les œufs qu'il offre sur le marché, le consommateur doit faire son calcul, en ajoutant au moins 5 cts la douzaine, en plus, s'il veut s'en procurer pour son déjeuner. La perspective n'est pas gaie, quand on songe que ces prix iront plutôt en augmentant, d'ici aux premiers jours de janvier prochain, alors que les œufs frais commenceront à venir du sud.

## LES OPERATIONS VONT CONTINUER

A une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Intercolonial Coal Mining Co Ltd, tenue, hier matin, les directeurs ont été autorisés à faire continuer l'exploitation de la mine, dans la Nouvelle-Ecosse. Des dispositions financières sont à la veille d'être conclues, mais on n'en connaît pas encore la nature. On a annoncé, cependant, que les actionnaires se réuniraient de nouveau, le 4 décembre prochain, alors qu'on présentera les détails d'une nouvelle proposition pour l'administration des affaires de la compagnie.

Bien qu'aucune déclaration officielle n'ait été faite à la suite de l'assemblée, on a pu apprendre cependant que les directeurs auraient à décider eux-mêmes, au sujet des meilleures méthodes, à adopter pour se procurer les fonds nécessaire pour maintenir les opérations des mines. L'assemblée a duré plus de deux heures.

**Les Laxatifs NA-DRU-CO**
sont particulièrement bons pour les enfants car ils sont agréables à prendre, leur action est douce, et ils n'irritent pas les intestins ni ne provoquent un besoin d'en prendre continuellement ou d'augmenter les doses.
25c. la boite chez votre pharmacien.
National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited. 177F

## LES GRAINS SUR LE MARCHE LOCAL

On ne constate pas d'améliorations dans le volume des affaires, par suite des nouvelles reçues par cable hier. Cet état de choses est dû au fait que les prix offerts par les acheteurs étrangers sont généralement d'un sou moins élevés que le coût original du blé du printemps du Manitoba.

D'après les nouvelles reçues des ports américains, on voit qu'il s'y fait un bon volume d'affaires. Un fait saillant du commerce local du grain a été l'augmentation de la demande de la part des acheteurs américains, pour l'avoine et la vente de quelques lots ; ce qui a eu pour effet de rendre le commerce plus actif et d'ajouter à la fermeté des prix.

## LE MARCHE DES GRAINS A WINNIPEG

Winnipeg, 21. — Le marché des grains a été quelque peu fiévreux hier. L'ouverture a été plus ferme, par suite des nouvelles que les prix étaient plus élevés à Liverpool et qu'il existait une bonne demande sur le continent. Il s'est cependant produit une certain déclin dans la suite à cause de la vigueur des blés américains, mais le marché a repris sa fermeté un peu avant la clôture. Le volume des affaires a été un peu plus faible que mercredi. Les prix ont ouvert de 1-8 à 1-4 plus élevés. La demande a été bonne pour l'avoine et les premières qualités d'orge ; pour le lin le marché était paisible, tandis que les offres étaient considérables pour tous ces grains.

## DES DIVIDENDES CONSIDERABLES

La somme énorme de dividendes déclarée par les compagnies autrefois subsidiaires de la Standard Oil Co., de New-Jersey, a de nouveau attiré l'attention sur ce groupe de compagnies prospères. Les dividendes déclarés cette année, par la Standard Oil Co., se montent à plus de $111,000,000, ce qui représente plus de 111 pour cent du capital de ces compagnies.

## LES TRAMWAYS DE MEXICO

Toronto, 21. — Les actionnaires de la Mexican Tramways Co. ont autorisé hier, l'augmentation du capital-action de la compagnie, de $20,000,000 à $30,000,000. Il n'y aura pas d'émission du nouveau stock pour le moment, mais on croit savoir qu'une partie de cette émission sera utilisée pour le rachat de $6,000,000 de billets à trois ans, portant intérêt à six pour cent qui ont été émis récemment et qui sont convertibles en actions ordinaires au pair, en aucun temps. Au cas où cette émission ne serait pas utilisée pour cette fin, elle sera gardée par la compagnie, pour les besoins éventuels.

## DE BEAUX PROFITS

Saint-Louis, Mo., 21 — L'audition des témoignages dans l'enquête au sujet de la liquidation du St. Louis & San Francisco Ry, par la Commission du Commerce entre-Etats, s'est terminée hier, par la production, par la St. Louis Trust Co., d'une liste de 99 membres du syndicat qui ont réalisé un bénéfice de $3,000,000, par la vente à la Compagnie "Frisco", du Saint-Louis Brownsville & Mexico RR.

Par l'annonce que les bénéfices du syndicat qui a fait la vente du New Orleans Texas & Mexico RR. à la même compagnie Frisco, se sont élevés à $375,000,000, on est parvenu à découvrir que les bénéfices de chacun des membres du syndicat s'élevaient à $7,408,000.

## L'EMPRUNT DE MONTREAL

Londres, 21 — On annonce que la liste de souscription de la Banque de Montréal pour l'emprunt de $1,500,000 à 2 1-2 pour cent, de la cité de Montréal, a été fermée à 11 hrs 15 hier matin, après avoir été complètement souscrite.

## VENTE DE MINES

Toronto, 21 — On a annoncé hier, que la propriété Teck Hughes, située à Kirkland Lake a été vendue y un syndicat anglais, représenté, dit-on, par &. Harry Cecil. Les trois quarts des intérêts ont été acquis par le syndicat. La mine Teck Hughes est pratiquement la propriété de la Great Northern Silver Mines Ltd.

La mine Dome Lake, à Porcupine a également fait l'objet de négociations. La compagnie Hudson Bay Mining a pris une option sur 200,000 actions de la Dome Lake. Cette valeur a été très forte sur le marché local, mais aujourd'hui elle se tient ferme à 16 1-2.

## DANS LE MONDE DE L'IMMEUBLE

Le coin de la rue Fullum et de la rue Ontario, contenant 4,400 pieds carrés, a été acquis par un syndicat ayant à sa tête M. J. N. W. Owens, pour le prix de $55,000, ce qui représente $12.50 du pied carré. Cette propriété appartenait à M. J. Pepin.

M. H. Gaudette a acheté de M. J. E. Foisy, pour le prix de $30,000, une propriété sise au coin de la rue Bordeaux et de l'avenue Mont-Royal.

Plusieurs lots appartenant à M. J. A. Cameron et situés au coin des avenues Belmont et Westmount, ont été vendus à la compagnie Angelins Ltée, pour le prix de $28,040, c'est-à-dire $1.25 du pied carré.

La Raymond Cement Products Co. a fait l'acquisition d'une certaine étendue de terrain à la Pointe-aux-Trembles, pour y installer ses usines. Ces lots ont été vendus par M. J. Versailles, pour la somme de $22,617.

On a enregistré hier au bureau d'enregistrement 59 transports d'immeubles.

## BOURSE DE NEW-YORK

(Service de la Presse Associée)

New-York, 21, Wall Street, midi.— Bien que la spéculation ait langui encore aujourd'hui, le marché a cependant montré une légère amélioration comparé avec la veille. La tendance s'est d'abord tournée vers la baisse, mais les prix ont repris une hausse légère, dans la suite. Les obligations ont été assez faciles.

## BOURSE DE PARIS

(Service de la Presse Associée)

Paris, 21. — Le commerce a été tranquille à la Bourse, aujourd'hui. La rente trois p.c. a été à 87 francs pour escompte. Le change sur Londres a été de 25 francs et 32 1-2 centimes. Les taux hors banque ont été de 3 3-4 p.c.

## BOURSE DE BERLIN

(Service de la Presse Associée)

Berlin, 21. — Le commerce a été paisible et les prix plutôt faibles à la Bourse aujourd'hui. Les taux hors banque ont été de 4 1-4 p.c.

## BOURSE DE LONDRES

(Service de la Presse Associée)

Londres, 21.—L'argent est rare et le marché a continué d'emprunter à la Banque d'Angleterre aujourd'hui. Le taux de l'escompte s'est maintenu ferme. Bien que le marché soit généralement tranquille, une certaine faiblesse, qui semblait exister lors de l'ouverture est disparue, avec le concours de diverses influences. Les chemins de fer nationaux et les obligations du Japon ont conduit la marche vers l'amélioration, mais les valeurs mexicaines ont clôturé dans l'incertitude. Les valeurs américaines ont été très irrégulières, dans le cours de l'avant-midi. A midi, les prix variaient de ⅜ à 1⅛ au-dessous du pair. On a remarqué quelques fluctuations sur la fin de la séance de la bourse et le marché a clôturé tranquille, mais ferme.

## BOURSE DES MINES

Les cours nous sont fournis par MM. Fisher et. Desrosiers, Banquiers, agents de change, 103 Saint-François-Xavier.

| | Offre | Dem. |
|---|---|---|
| Bailey | 6 | 6½ |
| Beaver | 33 | 34 |
| Can. Gold Fields | ..... | 5 |
| Chambers | 15 | 17 |
| Cob. Lake | 50 | 60 |
| Crown Reserve | 1.60 | 1.64 |
| Dome Ex. | 5 | 5½ |
| Foley | 16 | 18 |
| Gould | 3 | 3½ |
| Great Northern | 10 | 11 |
| Hargrave | 2 | 3 |
| Hollinger | 17.12½ | 17.37½ |
| Jupiter | 8 | 9 |
| Kerr Lake | 4.50 | 4.62½ |
| La Rose | 1.80 | 1.84 |
| Motherlode | 20 | 30 |
| McKinley | 1.16 | 1.22 |
| Pearl Lake | 9 | 10 |
| Peterson Lake | 26 | 27 |
| Preston E. Dome | 1 | 2 |
| Rea | 10 | 20 |
| Right of Way | 3 | 4½ |
| Rochester | 2 | 3 |
| Silver Leaf | 2 | 2½ |
| Swastika | 2 | 2½ |
| Temiskaming | 14 | 14½ |
| Nipissing | 7½ | 7⅞ |
| Vipond | 10½ | 11½ |
| Porc. Crown | 1.22 | 1.26 |

# LE SAULT - AU - RECOLLET

## Une assemblée publique des contribuables a été tenue hier soir

Hier soir avait lieu à la salle municipale du Sault-au-Récollet une assemblée de protestation contre le projet de loi devant être soumis sous peu à la Législature de Québec, changeant la municipalité du Sault-au-Récollet en "Ville du Sault-au-Récollet". L'auditoire était des plus nombreux et il y eut plusieurs discours parsemés ci et là de paroles aigres-douces.

L'assemblée, convoquée dans un but de protestation, ne fut depuis le commencement jusqu'à la fin qu'un long examen de conscience du conseil fait par ses adversaires. En apprenant que M. F. Brousseau, maire de la municipalité, de concert avec quelques conseillers, avait résolu de soumettre à la Législature de Québec un projet de loi changeant en ville la municipalité du Sault-au-collet, plusieurs citoyens, parmi lesquels se trouvaient plusieurs candidats battus aux dernières élections, organisèrent une assemblée à laquelle furent invités le maire et les conseillers.

M. L. E. Lortie, échevin du quartier Ouest du Sault et l'un des organisateurs de l'assemblée, fut le premier à adresser la parole.

M. Lortie fit l'historique des dernières élections municipales où M. Frigon fut battu par M. F. Brousseau, maire actuel. Il critiqua vertement la conduite du maire et de son conseil qui dépense, sans rendre compte de ce qu'il fait. Puis parlant du projet de loi en question, il demanda aux contribuables présents de faire tout en leur possible pour qu'il ne soit pas ratifié par la Législature.

Pour connaître à fond l'état actuel des choses et des finances de la municipalité, l'on avait nommé un auditeur qui, après avoir examiné les livres du conseil, devait en faire un rapport public. Ce fut M. Sylvestre qui fut chargé de ce travail.

"Depuis le 31 décembre 1912, dit M. Sylvestre, je ne vois aucune entrée dans les livres. La distribution des dépenses n'est pas indiquée. Il y a toutefois des pièces justificatives pour toutes les sommes payées, excepté pour trois." M. Sylvestre est d'avis que les livres ne sont pas tenus tels qu'ils devraient l'être. Il y a, d'après lui, plusieurs erreurs qui ne devraient pas se trouver dans les livres d'un conseil. "Cependant, ajoute-t-il en terminant, je me plais à reconnaître que toutes les dépenses ont été faites honnêtement et qu'il n'y a aucune malversation de la part de qui que ce soit."

M. J. A. Prieur, secrétaire de la municipalité, suivit M. Sylvestre à la tribune et expliqua l'état actuel des livres. Il reconnut avec M. Sylvestre qu'il y avait plusieurs erreurs mais aucune malversation.

M. W. Larose, appelé à prendre la parole, commença par critiquer le bill passé en 1912, concernant la vente de l'édifice de l'hôtel de ville par M. Nap. Séguin, ainsi que la vente de l'aqueduc par M. des Trois-Maisons.

Il termina en demandant que l'on retarde le projet de loi jusqu'à ce que les contribuables aient accordé leur consentement.

Ce fut M. F. Brousseau, le maire de la municipalité, qui répondit à ces discours. Il répondit à toutes les questions et objections posées par ses adversaires. Il expliqua sa conduite et celle de son conseil. Il démontra tous les avantages qui résulteraient du changement de la municipalité en ville. Son discours fut longuement applaudi.

Plusieurs autres orateurs, entre autres MM. Y. Lamontagne et M. Delorme, adressèrent la parole, critiquant la conduite du conseil. Enfin l'assemblée fut levée sans qu'on décidât s'il y aurait, oui ou non, la semaine prochaine, une autre assemblée à laquelle le secrétaire-trésorier de la municipalité rendrait compte de toutes les entrées faites dans les livres pour l'année qui vient de se terminer.

L'assemblée était présidée par MM. Israël Charbonneau et Fabien Vinette.

## DE L'OR POUR LE CANADA

(Service de la Presse Associée)

New-York, 21. — On a retiré, aujourd'hui, du Trésor, une somme additionnelle de $2,000,000 en monnaie d'or, pour être envoyée au Canada.

## BOURSE DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par MM. Fortier, Beauvais & Cie, banquiers et agents de change, membres de la Bourse de Montréal, Edifice Royal Insurance.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

STOCK COMMUN

Can. Pac.—10 à 223 1-2.
Détroit.—35 à 70 1-2.
Mont. Tramways.—2 à 195.
Power.—10 à 209 1-4.
Quebec Ry.—5 à 10 1-2.
Hillcrest.—11 à 42 1-2, 25 à 43 1-4,
Sher. Williams.—2 à 55.
1 à 42, 25 à 43 1-4.
Spanish River.—25 à 11 3-4.
Canada Cement.—25 à 31 3-4.
Dom. Canners.—50 à 66.
Lake of Woods.—15 à 130.
Steel Corp.—145 à 40 1-4, 100 à 40 3-8, 275 à 40 1-4, 175 à 40 1-2, 100 à 40 3-4, 100 à 40 1-4, 100 à 40 1-4.

STOCK PREF.

Ames Holden, pfd.—1 à 70 3-4.
Cement Pfd.—15 à 91 1-2.
Sawyer M., Pfd.—5 à 85.
Tucketts Pfd.—1 à 95.

OBLIGATIONS

Canada Cement.—$1000 à 96 3-4.
Bell Téléphone.—$1000 à 98 1-2.
Street Ry.—$100 à 100.

VALEURS NON INSCRITES

Nat. Brick.—5 à 50.
Tram. Power.— 13 à 40 1-4, 50 à 39 1-2, 25 à 39 3-4.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Bell Telephone. — 2 à 139 7-8.
Detroit. — 15 à 70.
Ottawa L. H. & P. — 10 à 160.
Power. — 10 à 209 1-4; 10 à 209; 5 à 209 1-4.
Quebec Ry. — 10 à 11 1-2.
Rich. & Ont. — 525 à 106 3-4.
Spanish River. — 5 à 11 1-2; 20 à 11 3-4; 2 à 11.
Steel Corp. — 35 à 40 1-4; 50 à 40 3-8; 3 à 41; 25 à 40 1-4; 5 à 40 1-2; 50 à 40 1-4.
Windsor Hotel. — 40 à 100.
Can. Cottons. — 15 à 32.
Dom. Coal Pfd. — 15 à 108 1-2.
Hillcrest. — 50 à 42; 25 à 42 1-2; 50 à 43.
Sher. Williams. — 1 à 54.
Dom. Cial Pfd. — 15 à 108 1-2.
Penman's Pfd. — 15 à 80.
Spanish River Pfd. — 11 à 37 1-2; 4 à 40.
Textile Pfd. — 1 à 100.
Bonds—Canada Cement, $900 à 97 14. Quebec Ry., $1,000 à 42; $1,000 à 42.
Mines—Crown Reserve.—50 à 1.63; 500 à 1.60.

VALEURS NON INSCRITES

Porcupine. — 50 à 1.24.
Tram. Power. — 175 à 39 1-2.
Way. Bonds. — $3,000 à 71 1-2.

## LE RAPPORT DU JUGE MERCIER

(De notre correspondant)

Assemblée législative, Québec, 21. —Le secrétaire provincial déclare qu'il n'a pas encore reçu le rapport du juge Mercier au sujet de l'enquête sur la commission scolaire. Le rapport est entre les mains du surintendant de l'instruction publique qui fera une étude des témoignages et des conclusions du juge. Ce travail durera plusieurs jours, dit M. de la Bruère, après quoi le rapport sera remis au secrétaire de la province.

## NOUVELLE NON CONFIRMEE

(De notre correspondant)

Québec, 21. — La rumeur qu'il serait question de prolonger le terme d'office du bureau de contrôle de Montréal ne trouve pas confirmation ici.

Le premier ministre, interrogé, a déclaré que pour sa part il n'en connaît rien.

## ANNEXION A MAISONNEUVE

(De notre correspondant)

Québec, 21. — M. Mousseau, député de Soulanges, présentera, cet après-midi, à la Chambre, une pétition des municipalités de la Côte Visitation, du Sault-au-Récollet et d'une partie de la Longue-Pointe, qui demandent d'être annexées à Maisonneuve et que la représentation totale de ces municipalités soit de cinq échevins.

## TROUVE NOYE

(De notre correspondant)

Québec, 21. — Henry Lilleman, âgé de 40 ans, gardien de nuit au pont de Québec, a été trouvé noyé hier matin près de l'un des piliers du pont. Le défunt était un homme sobre et un excellent ouvrier. On ne connaît pas les circonstances de sa mort. Le cadavre a été transporté à la morgue de Lévis.

## LES PIETONS

Le maire a donné instruction au secrétaire municipal de préparer un règlement pour obliger les piétons à attendre le signal des agents de police avant de traverser les rues.

ESSAYEZ-EN UN PAQUET, mettez le dans votre théière et votre goût sera charmé en cinq minutes.

"SALADA"

NOIR OU VERT NATUREL | CONSERVE ET VENDU EN PAQUETS CACHETES DE PLOMB SEULEMENT

ACCESSOIRES POUR CONCIERGES

Seaux, Tordeurs, Torchons en fil, (Moppes) pour plancher, Balais en Crins, Balais Mécaniques, Cire à plancher, Poudre hygiénique à balayer, Seaux en pulpe, Balais en laine pour parquet ciré, Plumeaux, etc.

La Ferronnerie Bernier
126 BLVD SAINT-LAURENT
*Près rue Vitré*

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 3753.—Gustav A. Varsteher, de la cité de Montréal, faisant affaires seul à Montréal, susdit comme importateur et agent à commission, sous le nom de Eagle Button Co, demandeur, vs. J. W. Adcock & Sons, de Nottingham, en Angleterre, faisant affaires sous ce nom à Nottingham susdit comme manufacturiers de dentelles, défendeur. Il est ordonné aux défendeurs, de comparaître dans le mois.
A. MOREAU,
Député Protonotaire.
DORAIS, DORAIS et LEBLANC,
Avocats du demandeur.
Montréal, 19 novembre 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 2419.—J. A. Richard, demandeur, vs. J. Schiller, défendeur, et E. Varin, tiers-saisi. Le 29me jour de novembre 1913, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit tiers-saisi, au No. 282, 2ème Ave. Viauville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit tiers-saisi, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant.
ANTOINE LAPIERRE, H.C.S.
Montréal, 20 novembre 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 11270.—J. Weinstein, demandeur, vs. L. Hamelin, défendeur. Le 1er jour de décembre 1913 à midi, au domicile du di tdéfendeur, au No. 2911 rue Saint-André en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en desk, et meubles de ménage. Conditions : argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S.
Montréal, 21 novembre 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 15843.—S. Patenaude, demandeur, vs. A. Plouffe, défendeur. Le 1er jour de décembre 1913 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1137 rue Davidson en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano et meubles de ménage. Conditions : argent comptant, ED. DESROCHES, H.C.S.
Montréal, 21 novembre 1913.

AVIS DE VENTE

Louis Bergevin doit à M. F. X. Grignon, 424 Mont-Royal Est, pour loyer de chambre $30.00. Ses vêtements étant restés à la dite demeure, seront vendus à l'encan, le 29 novembre à 10 heures de l'avant-midi, pour le montant de la dette. Ces articles sont de 2 valises (suit case), 6 chemises, 15 collets, 6 paires de chaussons, 4 sets de sous-vêtements, 2 paires de chaussures, 2 chapeaux, 1 pardessus, 2 habits complets, 1 chapeau, mouchoirs, cravates, rasoirs, livres de lecture, 1 serviette pour paperasses. Le tout sera vendu sans réserve, à l'adresse ci-haut mentionnée.

LE PACIFIQUE CANADIEN

LE SERVICE DE TELEPHONE EST RETABLI; APPELEZ
MAIN 8125
POUR LE BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE
EDIFICE DOMINION EXPRESS
MAIN 3460
POUR LA GARE DE LA PLACE VIGER
MAIN 8100
POUR LA GARE WINDSOR
UPTOWN 1187
POUR LE BUREAU DE L'HOTEL WINDSOR
BUREAUX DES BILLETS :
141-143 rue Saint-Jacques. Tél. Main 8125 ou à l'Hôtel Windsor, et aux gares Place Viger et Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA VOIE DOUBLE
MONTREAL ET TORONTO.
Quatre trains tous les jours
Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 du soir.
L'"INTERNATIONAL LIMITE"
Le Train le plus Beau et le Plus Rapide au Canada
Montréal-Toronto-Chicago, à 9 h. du matin, tous les jours.
MONTREAL-OTTAWA
8 h. matin, 8 h. 05 soir, tous les jours.
9 h. 10 matin, 4 h. soir, excepté dimanche.
MONTREAL-QUEBEC
SHERBROOKE-LENNOXVILLE
8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours, et 4 h. 16 soir, excepté le dimanche.
MONTREAL-PORTLAND
8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.
MONTREAL-BOSTON
(C. V.) Montréal 8 h. 31 matin et 8 h. 30 soir, tous les jours.
BUREAUX EN VILLE :
122 rue Saint-Jacques, angle Saint-François-Xavier. Tél. Main 6905, Hôtel Windsor, Up. Town 1187, gare Bonaventure, Main 8229.

## A LA COMMISSION DES INCENDIES

Les commissaires des incendies ont enquêté hier après-midi sur l'origine du feu qui détruisait, mardi dernier, le magasin de merceries "Maison Yvette", propriété de S. E. Potter, 142 Sainte-Catherine Est.

Deux individus, un homme et une femme, se trouvaient sous l'entrée du magasin, vingt minutes avant le désistre, et leurs allures mystérieuses furent remarquées par M. Coffin.

On n'a rien découvert sur l'origine mais M. Potter se croit victime de la vengeance d'un Italien qui avait été condamné à la prison l'été dernier pour vol à son établissement. Des assurances au montant de $2,500 couvrent une partie des pertes.

LE PROBLEME MONETAIRE

Mexico, 20.—Pour résoudre le difficile problème de la monnaie courante résultant des restrictions importées de la circulation de l'argent, le président Huerta a pris aujourd'hui un décret permettant aux banques d'émettre des billets de un et deux pesos. Les plus petits billets en circulation jusqu'à présent avaient une valeur de cinq pesos.

## LA CONTESTATION DE CHATEAUGUAY

M. MORRIS REPOND A M. SYDNEY FISHER PAR UNE CONTRE-POURSUITE.

Pour répondre à la contestation d'élection prise par M. Sydney Fisher contre M. Morris, le député de Châteauguay signifiera sa contre-déclaration, dans quelques jours, par l'entremise de M. Laurendeau, à Valleyfield. M. Morris niera accusation par accusation la déclaration du requérant et répondra par de contre-allégués où il accusera à son tour les partisans du candidat libéral de chantage et de corruption. La contre-poursuite de M. Morris viendra devant les tribunaux avant celle de M. Sydney Fisher.

Au cas où le tribunal serait saisi de la poursuite de M. Sydney Fisher, M. Morris irait en appel à son tour, de sorte qu'il est à peu près assuré de siéger pendant toute la durée du parlement actuel.

L'INQUIETUDE S'APAISE.

Vera Cruz, 20.—Un petit nombre seulement de réfugiés sont arrivés aujourd'hui de Mexico. Ils rapportent que l'inquiétude se calme rapidement dans la capitale.

Feuilleton du DEVOIR

# L'Oiseau de France

par L. de KERGUY

17

*(Suite)*

—Vois-tu, chérie, en arrivant ici, père a mis tout son espoir en Gilbert de Rochecourt ; il s'est accroché à lui comme le noyé à une branche, si bien que, pour faire marcher la Chesnière, il ne peut plus s'en passer et, comme, sous l'ingénieur, s'est trouvé un homme qui lui plaît extrêmement, il en a fait son inséparable. De cette entente, il doit ressortir fatalement, aux yeux de tous, que M. Gilbert sera, un jour ou l'autre, le second maître de la Chesnière... et le gendre de M. Sommerives.

—Eh bien ! alors ?

—Alors... pourquoi M. de Rochecourt n'aurait-il pas partagé l'opinion commune ? C'était dans l'ordre. Mais voilà où les difficultés commencent... Pour toi, il arrive trop tard, puisque tu es fiancée.

—Encore ! dit Yvonne avec fatigue.

—Il me semble...

Une expression d'angoisse passa dans les yeux d'Yvonne, les lèvres tremblantes, s'essayant pourtant à sourire, elle dit :

—Tu préfères le garder pour toi ?

Un éclat de rire clair qui fit envoler deux moineaux picorant sur la fenêtre lui répondit :

—Ah ! non, j'aime trop ma chère liberté pour songer à l'enchaîner déjà. Ce moment n'est-il pas le plus délicieux de ma vie : pourquoi veux-tu que je l'abrège ? Je suis une tête un peu folle parfois, et j'aime ouvrir toute grande la porte à mon rêve : crois-tu que la réalité le vaudra jamais ?

Ce que je puis t'affirmer, c'est qu'il n'a pas encore de visage et je ne saurais te dire si sa moustache est brune ou blonde..., j'ignore s'il viendra par la voie des airs ou, comme le chevalier de Lavardin, sur son grand palefroi de bataille, ou, très prosaïquement par le rapide... ou, encore, s'il montera pédestrement ,comme un berger fidèle, par les petits sentiers verts, pour venir soupirer sous ma fenêtre...

—Tu oublies l'auto, interrompit Yvonne, qui, le coeur soulagé d'un immense poids, partageait la gaieté de sa soeur.

—J'oubliais l'auto rapide qui dévore la route et c'est peut-être dans sa trente ou quarante chevaux que le Prince Charmant viendra m'enlever pour m'emmener au Pays enchanté.

Avec tout cela je ne veux pas dire que M. Gilbert ne puisse personnifier le Prince Charmant; comme physique? Mon Dieu! il suffirait parfaitement à mon rêve: s'il n'a pas la régularité grecque, il aurait grand air sous le casque à cimier de mon chevalier, quant au moral? eh bien! mais il est... charmant, le moral de l'emploi. Seulement...

—Ah! il y a un seulement?

—Oui, il y en a un, et avec un grand S encore: s'il ne s'agissait que d'épouser M. de Rochecourt, je crois qu'on pourrait s'y résigner sans trop de peine; mais l'épouser, c'est épouser la Chesnière? La Chesnière, entends-tu, Yvonne: le bruit des marteaux, le ronflement des moteurs, les coups de sifflet qui font sauter! Enfin, c'est se river ici pour la vie entière sans espoir d'en sortir...

J'aurais pu épouser Gilbert de Rochecourt sans la Chesnière, mais me condamner à la Chesnière ça non, jamais, c'est au-dessus de mes forces!

Suzanne avait ponctué sa phrase d'un coup sec sur le chevalet. Le long pinceau qu'elle tenait à la main se brisa net. Elle se mit à rire, puis redevenant tout à coup sérieuse:

—Puisque ni l'une ni l'autre de nous ne sera la femme de M. de Rochecourt, je répète qu'il est temps de lui crier: Casse-cou!

Yvonne s'était levée, elle eut une minute d'hésitation, puis gravement:

—Suzanne, tu crois au retour de Gérard?

—Oui, il me l'a affirmé, j'en suis sûre.

Yvonne était devenue très pâle, et sans ajouter une parole, elle sortit.

Le soir, elle ne parut pas au dîner, prétextant une violente migraine.

Elle passa deux journées atroces, combattue entre son amour pour Gilbert dont elle ne pouvait plus douter, et le scrupule d'une parole librement donnée que cette âme très haute se refusait le droit de reprendre.

Suzanne ne pressentit pas la grandeur du sacrifice qu'elle avait provoqué: elle ne le soupçonna qu'à l'instant où il s'accomplissait sous ses yeux, à l'ombre du vieux clocher de Troô.

X

Au sortir de la messe, Odette avait entraîné sa mère et Gilbert à Trianon, sa promenade favorite qu'elle recommençait sans cesse, sans jamais s'en fatiguer. Heureuse d'avoir ses deux enfants près d'elle, ce jour-là, Mme de Rochecourt, marchant un peu en arrière, contemplait le charmant couple que formaient le frère et la soeur: elle, grande, fine, élancée ,d'une extrême distinction sous son simple costume de serge marine; lui, souple e dégagé en sa tournure de sportif. Elle s'arrêtait à considérer son fils qu'elle apercevait en profil perdu. Son visage intelligent et énergique lui parut pâli et, contre son ordinaire, revêtait une singulière expression de lassitude, en cet instant où il ne se croyait pas observé.

Ils arrivaient au Hameau et pour la centième fois, Odette le parcourait toujours avec la même émotion, cherchant l'ombre de la pauvre grande Reine qui jouait les bergères et que le peuple devait poursuivre de sa haine jusqu'à l'échafaud.

—Que tout ceci devait être joli, dit Odette, lorsque Marie-Antoinette et ses compagnes l'animaient de leur gaieté. Que j'aurais voulu voir Trianon au moment où l'on chantait *Pauvre Jacques*. Vois-tu, Gilbert, j'adore le Hameau à cette heure où il est presque toujours désert; j'y puis rêver à mon gré et le repeupler de ses jolies laitières aux mains blanches; on croit les voir encore et entendre leurs légers rires et leurs chants.

—Moi aussi, dit Gilbert, promenant autour de lui ses regards étonnés, j'avais, le plus souvent, vu Trianon sous cet aspect, mais aujourd'hui, je ne trouve plus mes bergers de Florian et ses bergères portent au cou un collier sanglant: Trianon pleure son éternelle solitude. N'as-tu pas remarqué, Odette, comme, à certains jours, les mêmes tableaux nous semblent différents?

Il étouffa un léger soupir: il songeait à ce paysage d'hiver; les bois roux s'étageant sur les hauteurs de Bois-Gilles qui s'encadraient lumineux dans la haute fenêtre du donjon coupés seulement par la double colonne de pierre; et, maintenant, le printemps revenu, la colline qui se teintait du vert tendre des bourgeons naissants lui semblait triste à pleurer, ce coteau qui bornait sa vue lui pesant de tout son poids sur le coeur.

Odette s'attardait dans sa contemplation rêveuse. Mme de Rochecourt s'était rapprochée.

—Tu me parais fatigué, Gilbert, je te trouve pâli. Tu travailles trop, mon pauvre enfant!

—Mais non, mère, je vous assure. Seulement, vous savez il y a eu un moment de surmenage... et puis je suis passé par de rudes émotions. Maintenant je travaille, c'est certain, mais pas "trop"; cependant, comme il arrive toujours, après le coup de feu passé, j'en ressens un peu la répercussion. C'est pour cela que j'ai besoin de venir plus souvent près de vous prendre quelques heures de repos.

—Alors nous te verrons davantage, quelle joie! dit Odette. Tu te faisais si rare: je croyais que les charmes de... la Chesnière te faisaient oublier Versailles.

—Oublier Versailles? si tu ne riais pas, petite soeur, ce serait une méchanceté, cela. Mais, sérieusement, ce que je voudrais bien oublier pendant vingt-quatre heures, une fois par semaine, c'est la Chesnière, avec son vacarme perpétuel et le mouvement de ses machines qui emportent ma pauvre cervelle dans leur ronde infernale et sans trêve!

*(A suivre)*

TYPOGRAPHICAL UNION LABEL

## TEMPÉRATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est.
R. de Meslé, gérant.

| | |
|---|---|
| Aujourd'hui maximum | 45 |
| Même date l'an dernier | 49 |
| Aujourd'hui minimum | 35 |
| Même date l'an dernier | 33 |

BAROMETRE
8h. matin, 30.15; 11h. matin, 30.14; midi, 30.13.

### DEMAIN
Beau et frais.

(Service de la Presse Associée)
Toronto, 21 — La pression atmosphérique se maintient élevée dans les états de l'Atlantique. Elle est basse dans la région du Minnesota. Dans l'Ontario, il tombe des averses locales et dans la vallée de Qu'Appelle il neige.
Grands Lacs : Forts vents du sud-est au sud-ouest, averses locales, mais partiellement assez beau et doux aujourd'hui et demain.
Baie Georgienne: Doux avec averses locales aujourd'hui et demain.
Ottawa et Haut Saint-Laurent : Averses locales aujourd'hui et demain.
Bas Saint-Laurent et Golfe : Beau aujourd'hui. Demain, nuageux.
Provinces Maritimes : Assez beau et doux aujourd'hui et demain.
Supérieuer : Nuageux. Plus froid demain avec neige.

SAMEDI, 22 NOVEMBRE
Ste. Cécile, vierge et martyre.
Lever du soleil : 7 h. 8.
Coucher du soleil : 4 h. 23.
Lever de la lune : 10.
Coucher de la lune : 1 h. 32.

Du 21 au 24 : venteux et doux.

## LE FRANÇAIS A L'OPERA

Signalons, entre autres articles du *Nationaliste* de demain, celui où, sous ce titre, M. Louis Breton dit, et excellemment, ce que tout le monde chuchote.

Ceux qui aiment l'Opéra, et qui y vont pour entendre des oeuvres, seront heureux de voir exprimées en franche langue française des opinions qu'ils se sont déjà faites ou qu'ils s'empresseront de partager.

## LE BOULEVARD ROOSEMONT

Les commissaires ont voté $10,000 pour l'élargissement du boulevard Rosemont, afin qu'on puisse y poser deux voies de la Côte Saint-Michel à la rue Papineau. Le nivelage et le pavage de l'entrevoie coûteroot $91,000. Cette amélioration est comprise dans le contrat d'annexian.

## L'A. C. J. C.

Le conseil de l'union régionale de Montréal de l'A. C. J. C. se tiendra cette année à l'Union Catholique, crypte du Gesù, le dimanche 23 novembre 1913. La première séance aura lieu à 9 heures 45 du matin, la seconde à 2 heures de l'après-midi.

Tous les membres de l'A. C. J. C. de la région de Montréal sont instamment priés d'être présents. Les délégués des cercles doivent être munis de leurs procurations.

*Le Secrétaire.*

## LA SOCIETE DU PARLER FRANÇAIS

(De notre correspondant)

Québec, 21. — M. l'abbé Cyrille Gagnon, du séminaire de Québec, et le Dr Arthur Vallée ont été élus directeurs de la Société du Parler Français du Canada en remplacement de M. l'abbé François Pelletier et de M. l'abbé Arthur Robert. M. l'abbé Gagnon a été élu secrétaire général de la Société.

## LA RENAISSANCE ARTISTIQUE EN ALLEMAGNE

M. J. B. Lagacé donnera ce soir, à 8 hrs 15, dans la salle de la Bibliothèque de l'Université Laval, sa seconde conférence sur la Renaissance artistique en Allemagne.

Le distingué conférencier parlera tout spécialement de Holbein.

La conférence sera accompagnée de projections.

## LE FEU AUX ENTREPOTS J. B. RENAUD

(De notre correspondant)

Québec, 21.—Un incendie a éclaté, ce matin, dans un entrepôt de la maison J. B. Renaud & Cie, rue Saint-André. Toute la brigade a été appelée sur les lieux, et a réussi avec difficulté à empêcher les flammes de se communiquer aux édifices voisins qui sont au centre du quartier des affaires.

L'entrepôt a subi des dommages évalués à $20,000.

## AMELIORATIONS NECESSAIRES

**Les commissaires prennent leurs mesures pour que le pavage de la rue Notre-Dame, dans la Longue-Pointe se fasse l'an prochain.**

Dès le commencement du printmeps, c'est-à-dire avant les prochaines élections municipales, les commissaires prendront des mesures pour faire paver la rue Notre-Dame dans le quartier de la Longue-Pointe.

Ils ont déjà voté $15,000 pour déplacer les poteaux et $900 pour couper les arbres qui occupent le milieu de la chaussée, de façon à mettre les voies du tramway comme elles se trouvent dans toutes les rues de la ville.

La rue aura 80 pieds de largeur, dont 20 pieds seront pris par les voies, 10 pieds par les trottoirs et 50 pieds par la chaussée proprement dite, ce qui fera deux chemins de 25 pieds de largeur, entre les trottoirs et les voies du tramway.

Toute la canalisation est terminée, de sorte que la terre sera assez tassée pour faire les pavages dès l'été prochain. L'échevin Larivière favorise un macadam asphalté.

## LA CONSTRUCTION

M. Mendoza Langlois a pris un permis pour la construction d'une maison de rapport valant $30,000, à l'angle des rues Johnson et Saint-Hubert.

—Le gouvernement construira un bureau de poste de $57,000 à l'angle des rues Notre-Dame et Richmond.

# LEGISLATION MUNICIPALE

**CE QUE PENSE L'ECHEVIN L.-A. LAPOINTE DE L'ATTITUDE DU PREMIER MINISTRE A L'EGARD DU PROJET DE LOI DE LA VILLE DE MONTREAL.**

LA LOI DES PAVAGES

L'échevin L.-A. Lapointe est revenu de Québec où il était allé, en sa qualité de président de la Commission de Législation voir à l'impression du bill de Montréal, lequel passera probablement au commencement de décembre. Il déclare que la question des tramways ne sera pas soumise à la législature. Quant au bill de la Ville, il lui semble que la législature est très disposée en faveur de la Ville. Il a vu le premier ministre, — à son siège, ajoute-t-il, — et M. Gouin lui a paru favorable à la députation. Il ne veut cependant rien affirmer et prie les journaux de ne lui mettre aucun commentaire dans la bouche.

Pour la loi des pavages, il dit que le premier ministre n'attend que les chiffres pour se décider. Les députés semblent disposés à accorder le rappel de cette loi, à condition qu'on leur démontre que la Ville peut continuer à en faire autant, à même son fonds d'emprunt et que la Ville accepte une clause pourvoyant à ce que, avant de faire d'autre dépense, on réserve $1,500,000 de l'emprunt pour les pavages.

## LES PRIVILEGES DE L'EGLISE D'ANGLETERRE

Londres, 21 — Une nombreuse assemblée réunie à Albert's Hall a protesté hier soir contre l'abolition des privilèges de l'église d'Angleterre en Pays de Galles.

Les orateurs, qui représentaient le clergé et les laïques en général, ont dénoncé à l'envi le bill qui attend sa troisième adoption par la Chambre des Communes. Le doyen Lincoln, un libéral, a annoncé son intention de se tourner avec tous les hommes d'église contre le gouvernement si le bill est adopté.

L'archevêque de Canterbury, qui présidait, a déclaré que l'église désire empêcher ce qui serait un mal pour le peuple plutôt que pour le clergé.

Le vicomte St. Aldwyn, le principal orateur, a proposé une résolution condamnant le projet de démembrer l'église et de séguliariser ses dotations sans une consultation de l'électorat. L'ancien chancelier de l'échiquier a fait un discours calme et mesuré, mais très énergique.

Les autres orateurs étaient l'évêque de St. David, le doyen Lincoln, lord Halifax, sir Alfred Cripps et sir Arthur Boscowen.

## LE TRUST DES TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Chicago, 21. — Il y a un an, la Compagnie Américaine du Téléphone et du Télégraphe tenta d'absorber les compagnies indépendantes, évaluées à $400,000,000, a déclaré hier M. B. G. Hubbell, président de la Compagnie Fédérale du Téléphone et du Télégraphe de Buffalo, au cours de son témoignage en faveur du gouvernement dans sa poursuite contre la Compagnie Américaine, accusée d'avoir violé la loi Sherman.

M. Hubbell a ajouté que M. Théodore N. Vail, président de la "Western Union Telegraph Co.", ainsi qu'un directeur de la Compagnie Américaine, et M. H. P. Davison, de la "J. P. Morgan and Co.", avaient cherché à mettre la main sur l'immense réseau. M. Vail, devant une assemblée des propriétaires de 30 des plus grandes compagnies indépendantes de Chicago, il y a dix-huit mois, suggéra qu'il devrait y avoir une division de territoire entre la Compagnie Américaine et les autres compagnies indépendantes.

Le témoignage de M. Hubbell fit voir clairement que la valeur des 20,000 compagnies, y compris les compagnies indépendantes de l'Amérique, est de $400,000,000, tandis que celle de l'"American Company" est estimée à $900,000,000.

## A LA POLICE

VOL A L'ETALAGE

Vers deux heures et demie hier après midi, l'on a arrêté au magasin Scroggie, une femme du nom de Maggie Shea, au moment où elle escamotait un peigne d'ivoire. Traduite devant le magistrat Lanctôt, l'accusée a plaidé non coupable. Elle sera sentencée demain matin.

IL HIVERNERA A BORDEAUX

Le faux mendiant John Stanley arrêté pour avoir volé un imperméable de $10.00 dans une maison où l'on venait justement de lui servir à manger, a été condamné ce matin par le magistrat Lanctôt à six mois de travaux forcés.

VOLEURS DE BEURRE

L'agent spécial Keane a arrêté à six heures, hier soir, un nommé Joseph Payner, domicilié rue du Grand-Tronc, accusé d'avoir volé une boîte de beurre valant $32.00, propriété du Grand-Tronc.

Un autre individu, Richard Davis, a été arrêté pour avoir volé également une boîte de beurre valant $16.00, propriété de la Cooperated Company.

Tous deux protestent de leur innocence.

## UN PHILANTHROPE

(Service de la Presse Associée)

Toronto, Ont., 21.—Eugène O'Keefe, de la O'Keefe Brewery Company, mort il y a un mois, a laissé une fortune de $975,000. Sur ce montant, il lègue $390,000 aux institutions de charité. Il lègue aussi $10,000 à Sa Sainteté le Pape.

# CHRONIQUE JUDICIAIRE

**UNE SOLUTION PEU BANALE A UN PROCES A PROPOS D'ENREGISTREMENT DE NOM. — UNE INTERESSANTE QUESTION DE PROCEDURE.**

AUTRES JUGEMENTS.

M. le juge Audet siégeant, ce matin, en Cour de l'Echiquier, a trouvé à un procès une solution peu banale. Il a réservé sa décision jusqu'à lundi, mais il est facile de voir par l'opinion qu'il a émise ce qu'il pense de la cause.

Il y a quelque temps, M. Edmond Bouchard allait faire enregistrer, avec la meilleure foi du monde, une marque de commerce, l'"Anti-Dust", que ses amis lui avaient suggérée pour une poudre à balayage dont il faisait la vente. Deux ans auparavant, un nommé McNellan avait commencé à manufacturer une poudre qu'il appelait également "Anti-Dust", mais qu'il n'avait pas fait enregistrer. De là la poursuite de McNellan contre Bouchard, prétendant que celui-ci lui avait pris sa marque de commerce. Le demandeur voulait que le nom de Bouchard soit biffé et le sien inscrit à la place sur le livre des enregistrements.

Mais voilà bien une autre histoire... le juge s'est déclaré, ce matin, d'opinion que le nom "anti-dust" parce qu'il n'était pas spécifique mais qu'une simple définition, n'est pas enregistrable.

Le tribunal s'est déclaré disposé à condamner le défendeur à $75 de dommages et à ordonner la radiation du nom "anti-dust" dans le livre d'enregistrement. A la demande de l'avocat de la poursuite, il a réservé sa décision à lundi.

MM. Brodeur, Bérard et Beaudry occupaient pour le défendeur, avec M. R. C. Smith comme conseil, et M. Languedoc pour le demandeur.

L'AGENT PEUT-IL RECEVOIR SIGNIFICATION ?

M.Baudin aura à décider prochainement une question de procédure qui ne manque pas d'intérêt.

MM. Perron, Taschereau, Genest et Cie demandent qu'une action signifiée à M. A. O. Rousseau, agent de la maison Olivier à Montréal, soit renvoyée avec dépens, prétendant que d'après le code de procédure le bref doit être signifié par la voie des journaux à une compagnie faisant affaire en pays étranger et que l'agent ne peut recevoir signification pour ses mandataires.

M. Tripsade et Cie réclame de la maison Olivier, par le ministère de son avocat, Me Gonzague Desaulniers, $11.00 pour commission.

VENDU PAR LICITATION

Le terrain portant les numéros 84, 86, 88, 94 et 96 de la rue Saint-Dominique, appartenant à la succession Pratt, a été adjugé ce matin, par licitation, à M. Dessaulles, avocat, pour la somme de $23,000

M. MIGNAULT AU CONSEIL PRIVE

M. P.-B. Mignault, C.R., part prochainement pour l'Angleterre à propos de la poursuite de la Cedar Rapids contre Lacoste. Il s'agit d'une expropriation contestée pour la somme de $170,000. Par une permission spéciale, M. Mignault a été autorisé à appeler directement au conseil privé d'une cause décidée par M. le juge Davidson.

## LA STANDARD OIL EN ANGLETERRE

Londres, 21 — Les directeurs et les actionnaires de la compagnie Standard Oil se sont réunis hier dans le but d'étudier la question d'une liquidation volontaire. Il s'agirait de reconstruire un édifice. Le colonel R. C. Boyle, président, dit qu'il regrette cette proposition, car les progrès de l'année dernière lui avaient donné à espérer un revenu annuel très satisfaisant.

Malheureusement la compagnie a subi ces jours derniers un échec et il n'est resté qu'une petite somme en caisse ; mais l'actif de la compagnie est considérable.

Après quelque discussion, les actionnaires décidèrent en faveur de la liquidation volontaire. M. W. Jenkinson a été nommé liquidateur.

## LES POMPIERS ET LA POLICE

Les commissaires annoncent qu'ils ont décidé d'accorder aux chefs des pompiers et de la police l'augmentation d'effectif qu'ils demandent. Le chef Tremblay a demandé 25 pompiers nouveaux et l'augmentation de la police sera de deux cents hommes.

## LA RECOLTE DU COTON AUX ETATS-UNIS

(Service de la Presse Associée)

Washington, 21 — Le cinquième rapport sur l'égrenage du coton, publié par le bureau du recensement, pour la saison dernière, annonce que 10,434,387 balles, en comptant les balles rondes comme des demi-balles, ont été égrenées avant le vendredi 14 novembre dernier, date à laquelle au cours des sept années 1906-7-8-9-10-11-12 et 13 les égrenages du coton ont atteint une moyenne de 72.9 pour cent de la récolte totale.

## DU MECONTENTEMENT

Il existe un certain mécontentement chez les jeunes agents de police au sujet du taux de 6 pour cent qu'ils sont obligés de payer sur leur salaire au fonds de l'Association de la Police. Comme la plupart des vieux agents ont donné leur démission et vont maintenant recevoir leur pension, les jeunes qui ont de longues années à passer dans le corps de police disent qu'il est injuste de leur faire payer un pourcentage aussi élevé, dont d'autres bénéficieront. Ils doivent demander aux commissaires de baisser ce pourcentage à 3 pour cent, ce qui, disent-ils, sera encore amplement suffisant.

**DEMAIN : un article de M. Henri Bourassa, sur l'américanisation du Canada par la presse.**

# MONUMENT A HEBERT

**LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC, PREND L'INITIATIVE D'UN MOUVEMENT EN VUE D'ELEVER UNE STATUE AU PREMIER CHEF DE FAMILLE ETABLI AU CANADA.**

DES FETES EN 1917.

(De notre correspondant)

Québec, 21.—Le bureau de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, a discuté, hier soir, la question de l'érection d'un monument à Louis Hébert, le premier habitant de Québec.

Après une échange d'idées des plus intéressantes, M. J. H. Bertrand, appuyé par M. G. Létourneaux, a proposé que l'ordre du jour suivant soit inscrit au procès verbal.

"Le temps semble venu d'élever à Louis Hébert un monument, qui serait inauguré en 1917, à l'occasion du troisième centenaire de l'arrivée à Québec de la première famille française, et la société Saint-Jean-Baptiste de Québec serait disposée à se mettre à la tête d'une organisation tendant à réaliser ce beau projet".

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

## Déraillement de l'Imperial Limited

(Service de la Presse Associée)

**Fort William, Ont., 21. — Un peu après deux heures ce matin, la première section de l'Imperial Limited, le train qui fait le service entre Montréal et Vancouver sur le chemin de fer du Pacifique Canadien, a roulé dans le lac Angler, près de Coldwell, Ont., à 175 milles à l'Est de Fort William. Le chauffeur P. O'Connor, de Schreider, Ontario, s'est noyé. Les passagers l'ont échappé belle.**

**La locomotive a déraillé et a sauté dans le lac. L'ingénieur réussit à se sauver en passant par la fenêtre. Les fourgons aux bagages, les wagons à diner ainsi que les wagons-salons sont demeurés sur la voie. Le train était en route pour Vancouver.**

## LA LOI DES PAVAGES

LES CONTRIBUABLES DE SAINT-JEAN-BAPTISTE LA DENONCENT A UNE ASSEMBLEE CONVOQUEE PAR L'ECHEVIN VANDELAC.

Environ trois cents personnes se sont réunies, hier soir, dans la grande salle du marché Saint-Jean-Baptiste, pour assister à l'assemblée convoquée par l'échevin Georges Vandelac, qui voulait connaître l'opinion de ses électeurs relativement à la loi des pavages. L'assemblée se prononça pour le rappel, pur et simple de la loi des pavages, et un grand nombre des assistants signèrent la pétition, qui sera présentée à sir Lomer Gouin, protestant contre le système actuel d'administration municipale, contre la nouvelle division de la ville, telle que préconisée par l'Association des Citoyens, et la loi des pavages.

L'assemblée, qui était sous la présidence de M. Charles Mayrand, fut très paisible, nonobstant les discours du Dr Poulin, de l'échevin Vandelac, des échevins Martin, Clément, Poissant et Giroux, contre la manière d'administrer des commissaires.

## UN VOLUMINEUX COURRIER

(Service de la Presse Associée)

New-York, 21.—Le steamer "Majestic", vient d'apporter à New-York un courrier considérable d'Angleterre. Il y avait 5,802 sacs de malle pesant approximativement 155 tonnes. La quantit de sacs était telle que la salle ordinaire ne suffit pas à les recevoir. Il fallut en placer un bon nombre dans les cabines non retenues On attribue cette abondance au gros temps qui empêcha le "Mauretania", le 9 novembre, de prendre le courrier de Queenstown.

## DEUX FILLETTES SE NOIENT

(Service de la Presse Associée)

Wolseley, Saskatchewan, 21 — Myrtle MacKenzie, âgée de 11 ans, et Dorothy Quinn, âgée de 9 ans, se sont noyées hier après-midi en patinant sur la glace du réservoir du Pacifique Canadien. Les deux petites filles s'amusaient avec un groupe de leurs compagnes lorsque l'accident se produisit.

## L'ELECTION DE LOTBINIERE

(De notre correspondant)

Québec, 21.— M. Armand Lavergne a pris ce matin, un capias contre Philippe Bourque, cultivateur du comté de Lotbinière, pour que le défendeur soit amené devant la Cour Supérieure. M. Bourque a été assigné comme témoin dans la cause en contestation de l'élection de Lotbinière et n'a pas comparu.

## LA MANE NERA

(Service de la Presse Associée)

Lockport, N. Y., 21 — De bonne heure aujourd'hui Pierre Basilo, 38 ans, épicier dans le quartier italien de cette ville, a été tué instantanément d'un coup de revolver. Personne ne fut témoin de la tragédie et la police est très embarrassée pour pincer le coupable. On a trouvé dans la rue le corps de Basilo. Plusieurs Italiens en vue ont reçu dernièrement des lettres de menaces et l'on croit que Basilo est une victime de la main noire.

## LES CHEVAUX AU PARC

L'échevin Clément déposera devant les Commissaires une requête leur demandant d'autoriser les amateurs de chevaux à exercer leurs bêtes sur la piste du Parc LaFontaine de 5 heures à 8 heures du matin.

# HUERTA PERD DU TERRAIN

**ON COMMENTE A WASHINGTON LES CONSEQUENCES DE L'OUVERTURE DU CONGRES MEXICAIN. — CE QUE SIGNIFIERAIT L'ATTITUDE DU PARTI CATHOLIQUE.**

LES CONSTITUTIONNALISTES

(Service de la Presse Associée)

Washington, 21. — Les autorités, ici, considèrent que la convocation du congrès mexicain ne change en rien la situation. Elles sont d'avis que chaque jour ajoute à la désagrégation du régime Huerta.

Les fonctionnaires pensent que si le congrès faisait quelque chose au sujet des concessions anglaises de gisements pétrolifères actuellement pendantes, ses actes seraient considérés comme nuls non seulement par les Etats-Unis, mais aussi par l'Angleterre. Une entente parfaite paraît avoir été conclue à ce sujet entre Londres et Washington.

Comme toutes les nations ont adhéré à la politique des Etats-Unis, le congrès mexicain peut légiférer comme bon lui semblera, mais ses actes n'auront aucune sanction internationale.

Le fait que plusieurs membres du parti catholique n'ont pas assisté à la séance d'ouverture du congrès en vertu d'une entente préalable, indique que Huerta a perdu un de ses principaux appuis.

On attend ici tranquillement que les procédés adoptés amènent lentement mais inévitablement Huerta à se retirer.

LA RUPTURE DES POURPARLERS

Magdalena, Senora, 21. — Le général Carranza a ajourné indéfiniment son départ pour le sud. Il continue à garder le silence sur la rupture des pourparlers avec M. William Bayard Hale, représentant spécial du président Wilson.

UNE RAISON

Noyales, Ariz., 21. — On apprend aujourd'hui, de bonnes sources, que l'une des principales raisons pour lesquelles la conférence entre Hale, représentant du président Wilson, et le général Carranza, a été interrompue se trouve dans le fait que le général Carranza n'a pu donner aux Etats-Unis l'assurance que les lois de la guerre entre nations civilisées seraient observées si l'importation des armes et munitions au Mexique était permise.

Carranza n'était pas, croit-on, en mesure de donner ces assurances, parce qu'il est incapable de contrôler ses généraux en campagne.

Carranza a commencé par s'absenter de la conférence en prétextant la maladie. Comme il manquait une seconde fois au rendez-vous fixé par Hale, ce dernier refusa de traiter avec des sous-ordres. Avant de partir pour Tucson, cependant, il assura aux ministres qu'il était prêt à rencontrer Carranza de nouveau, n'importe où le chef des constitutionnalistes voudrait.

On dit que Carranza s'est aperçu qu'il faisait une faute politique en laissant croire au peuple mexicain qu'il se soumettrait aux volontés des Américains s'il réussissait à renverser Huerta. Ceci a donné lieu à la rumeur que Hale avait été prié de produire des lettres de créance.

Il est rumeur ici que le désaccord règne entre Carranza et le général Villa et menace de rompre les rangs des constitutionnalistes.

## CHEZ LE CORONER

Le coroner McMahon a tenu une enquête, ce matin, sur la mort de John Wesley Smith qui est mort des suites d'un accident de chemin de fer survenu le 13 novembre dernier à Saint-Lambert. Plusieurs témoins furent entendus et le jury a rendu un verdict d'homicide involontaire demandant la comparution du conducteur Andrew Alguire, devant les tribunaux criminels. En ce moment, Alguire est à l'hôpital Général souffrant de blessures reçues dans le même accident. Alguire demeurera probablement infirme toute sa vie.

Le coroner a disposé ce matin des cas de Ralph Jones, mort subitement à l'hôtel Freeman, et de Mme Gingras, morte empoisonnée à sa demeure, 2653 Avenue du Parc.

## DEBARDEUR BLESSE

Un nommé Joseph Dompierre, 20 ans, rue Saint-Timothée, a été transporté, ce matin, vers 9 heures 30, à l'hôpital Général, par suite d'un accident survenu au hangar No 4 du Pacifique Canadien. Dompierre en travaillant au chargement du vapeur "Lake Michigan", est tombé dans l'écoutille d'une grande hauteur, se fracturant la base du crâne. Son état est très sérieux.

## MADELEINE DE VERCHERES

Mlle B. Guérin a lu un travail sur Madeleine de Verchères devant les dames de la société des Antiquaires, hier après-midi. Elle a décrit la vie de l'héroïne et son exploit au fort fondé par son père, soldat du régiment de Carignan venu au Canada où le roi lui donna la seigneurie de Verchères.

Un programme de musique a été organisé par Mlle Louise de Sola et rendu par Mlle Emma MacDougall, M. Otto Schmidt et Mlle Eva Goldstein.

Il y eut ensuite un thé servi par Mme T. C. Casgrain, Mme R. Taschereau et Mlle M. Larocque.

## JEUNES GENS DE LA PAROISSE ST-JACQUES

Dimanche prochain, 25 novembre l'un des éloquents prédicateurs des retraites qui se prêchent actuellement à Saint-Jacques se fera entendre à la Congrégation des Jeunes Gens.

L'office commence à 7 hrs. 30 du matin et la messe se dit à huit heures dans la chapelle souterraine de Notre-Dame de Lourdes rue Sainte-Catherine. Nous invitons tous les jeunes gens de la paroisse à prendre part à cette cérémonie.

Le soir à 7 hrs. 30 s'ouvrira à l'Eglise Saint-Jacques, rue Saint-Denis, les exercices de la retraite des jeunes gens de la paroisse. Tous les jeunes gens sont cordialement invités à prendre part à ces exercices qui se continueront tous les jours de la semaine.

LE SECRETAIRE.


# Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

PHARMACIE
**Lecours et Lanctot**
510 STE-CATHERINE EST
Coin St-Denis. Montréal.
Téléphones : Est 4608-833-2770

**Alimentation des Enfants**
Le Dr. Hood du Bureau d'Hygiène, recommande la "pasteurisation" du lait comme préventif de la diphtérie, la tuberculose, la typhoïde et autres dangers que courent les enfants nourris artificiellement. Le "STERILISATEUR LECOURS" détruit les germes de ces maladies. Prix $2.50.
Sur demande, nous envoyons gratis, une brochure : HYGIENE de l'ENFANCE. Ce livre traite de l'alimentation et des soins à donner aux enfants.

TEL. EST 4510
**Dupuis Frères**
Le Magasin du Peuple
447 SAINTE-CATHERINE EST

**Une très importante vente de rasoirs de sureté à la moitié du prix réguler**
Tout homme qui se rase lui-même ne devrait pas manquer une chance semblable.
Fabrication allemande. En vente au sous-sol demain toute la journée.
Rasoir de 50c pour.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. ..25¢
Rasoir de $1.00 pour.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. ..49¢
Rasoir de $3.00 pour.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. ..$1.49
Rasoir de $5.00 pour.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. ..$2.50

**D. GAGNON & CIE**
Magasin à Rayons
Angle ST-LAURENT et DORCHESTER

**DEPARTEMENT DE FERRONNERIE ET USTENSILES DE CUISINE**
Chaudière à charbon, qualité supérieure à 30c, 40c, 50c, 55c, différentes formes, peintes ou galvanisées.
Pelles à feu, 5c, 10c, 15c.
Porte-poussière, 5c, 10c, 15c.
Chaudière à l'eau, faite de la meilleure tôle galvanisé, 25c, 30c, 40c.
Chaudière à l'eau, en ferblanc, à 15c, 19c, 23c.
Bouilloire tôle galvanisée, qualité de $1.35. Spécial à $1.00.

N.-G.
**Valiquette**
LIMITEE
Grand Magasin de Meubles
471-477
Ste-Catherine Est

**COUPONS DE PRÉLART**
Ces coupons sont des bouts de rouleaux des plus beaux prélarts des vieux pays, qui se vendent ordinairement de 55c à 65c la verge. Toutes les longueurs, depuis 2 verges jusqu'à 20 verges. Si moins de 20 verges suffisent pour couvrir le parquet de votre chambre, venez choisir un de ces coupons à
MOITIÉ PRIX

**Vallières** Limitée **Dépt. F.**
Angle Ste-Catherine et Montcalm
Tuques en laine dans différents styles, "Hockey Cap" et casques dans toutes les couleurs et genres de tricots. Prix variant de 25c, 50c, 75c à $1.00 et .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. $1.25
pour garçons et fillettes.
Ceintures en laine de 25c et .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 50¢
Mitaines doubles tricotées à grand poignet. Très spécial à .. .. .. .. .. 59¢
Voyez nos pardessus de garçons que nous annonçons pour .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. $4.95

**Nous Attirons Spécialement l'Attention**
de ceux qui désirent acheter une couchette en cuivre sur deux valeurs extraordinaires :—
No. 1.—Poteaux de 2 pouces, barres supérieures, 2 pouces. Intercalaires de ¾ pouce, cuivre satiné ou brillant. Régulier 35.00. Spécial . . . . . $23.25
No. 2.—Poteaux de 2½ pouces. Intercalaires de 1 pouce, cuivre satiné ou brillant, style carré. Régulier $45.00. Spécial . . . . . $28.00
D'autres valeurs excellentes à des prix incroyables sont exposées dans nos vitrines.
Leroux Daignault & Brault, Limitée
Tél. Est 6819. 637-39 STE CATHERINE EST, angle Beaudry, MONTREAL.

La Compagnie
**BRODEUR**
LIMITEE
533 Ste-Catherine Est
1827 Ste-Catherine Est
327 St-Laurent
86 St-Pierre

**Vente à Réduction**
Des arrangements ont été définitivement conclus avec les compagnies d'assurance au sujet de l'incendie qui eut lieu à notre magasin de gros, il y a quelques semaines. — Nous sommes actuellement à préparer une vente d'objets d'art en marbre de Castiglione, bronzes, etc., que nous offrirons à
30% et 50% de rédution.
Suivez nos annonces pour l'ouverture de cette vente.

**Réduction Incroyable sur toutes nos Couchettes de Cuivre**
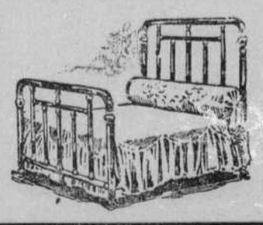
Notre stock immense doit être diminué considérablement pour faire place aux marchandises pour les fêtes qui nous arrivent. Ces quelques prix vous donneront une idée des réductions qu'on fait chez Archambault
No. 2503.—Couchette de cuivre, finie satin. Valant $16.00, pour . . . . . $ 9.99
No. 2463.—Couchette de cuivre. Valant $48.00, pour . . . . . $23.75
No. 1691.—Couchette de cuivre. Valant $56.00, pour . . . . . $33.75
MAISON ARCHAMBAULT
949 St-Denis, coin Rachel


## UNE VICTIME DE LA TEMPETE

(Service de la Presse Associée)

Menominee, Mich., 21. — A cinq milles de Pentwater on a trouvé sur la grève une bouteille contenant un message de Chris Keenan, gardien de la barge Plymouth, qui sombra pendant la tempête du 9 novembre. Le message est adressé à la femme et aux enfants de Keenan. Celui-ci l'écrivit après que la barge eut lutté pendant quarante heures contre l'ouragan. Vendredi dernier on a retrouvé le cadávre de Keenan près de Manistee.

## LES SUFFRAGETTES

ELLES CONTINUENT LEUR OEUVRE INCENDIAIRE.

(Service de la Presse Associée)

Oxford, Angleterre, 21. — Les suffragettes viennent d'être punies comme elles le méritaient. Pendant que de bonne heure, ce matin, elles mettaient le feu à un clos de bois, aux abords de la Tamise, leurs quartiers généraux, ici, étaient pillés. Les pillards jetèrent dans les rues tous les meubles et une quantité considérable de littérature suffragistes.

Les dommages au clos de bois se chiffrent dans les dix mille dollars. La police est certaine que ce sont les suffragettes militantes qui ont commis le forfait. Elle a trouvé, sur la scène du désastre, des cartes postales portant des phrases comme celles-ci : "Envoyez la facture ce soir au chancelier Lloyd George", ou encore "La dmocratie n'a jamais été une menace à la propriété". Cette pensée est extraite de l'un des discours de M. Lloyd George.

### AVIS DE DECES

PRIMEAU.—A Saint-Louis de Gonzague, le 19 novembre 1913, à l'âge de 79 ans, est décédé M Joachim Primeau. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant, à 10 heures a.m., à Saint-Louis-de-Gonzague.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

AHERN, Michael-James, 50 ans, gérant, rue Stanley, 113.
BOUCHARD, Charles, 63 ans, manufacturier, rue Saint-Hubert, 1734.
BRUNET, Emilia, 26 ans, rue Amherst, 244.
CARDINAL, Bernard, 1 mois, enfant de Joseph Cardinal, peintre, rue Marquette, 132.
CARPENTIER, Louis, 86 ans, couvreur, rue Drolet, 523.
COULOMBE, Edouard, 28 ans, menuisier, rue Saint-Zoé, 2.
DESRUES, Irène, 4 ans, enfant d'Olivier Desrues, commis, rue Saint-Valier, 1231.
DROUIN, Albert, 3 mois, enfant d'Archilas Drouin, menuisier, rue Boyer, 2225.
DUBOIS, Gérard, 3 ans, enfant de Rodrigue Dubois, épicier, rue Saint-Christophe, 365.
FLEURY, Gaston, 2 mois, enfant de Télesphore Fleury, wattman, rue Rivard, 742.
GAUDET, Ernest, 44 ans, courtier, Carré Philippe, 16.
GAUTHIER, Edmond, 3 mois, enfant de Jean Gauthier, constable, rue Cuvillier, 430.
LABRIE, Alphonse, 5 ans, enfant de Prudent Labrie, inspecteur, rue de Lanaudière, 37.
LAMARCHE, Léon, 3 jours, enfant d'Alexis Lamarche, barbier, rue Saint-Dominique, 1649.
LAPOINTE, Lorette, 2 ans, enfant d'Alide Lapointe, machiniste, rue Chabot, 2402.
LARIVIERE, Alice, 2 mois, enfant de Joseph Larivière, boucher, rue Bureau, 145.
MONETTE, Roland, 1 an, enfant d'Anatole Monette, charpentier rue Drolet, 631.
MULLINS, Patrick, 38 ans, journalier, rue des Seigneurs, 354.
OUELLETTE, Malvina Desjardins, 75 ans, femme de Cléophas Ouellette, charretier, rue Dufresne, 109
PAQUIN, Philomène Soucy, 47 ans, femme de Théodore Paquin, manufacturier, rue Notre-Dame, 35, Maisonneuve.
PLANTE, Aurore, 6 mois, enfant de Joseph Plante, musicien, rue Plessis, 9.
RAMSAY, Anne Caron, 55 ans, veuve de James Ramsay, machiniste, rue Forfar, 125.
RICHER, Gérard, 4 mois, enfant d'Arthur Richer, comptable, Côte-des-Neiges, 1344.
SAVARD, Ernest, 6 ans, enfant de Pierre Savard, mouleur, rue Fullum, 648.
SAVARD, Réné, 4 mois, enfant d'Antonie Savard, comptable, rue Fabre, 266.
TREMBLAY, Blanche, 7 jours, enfant d'Arthur Tremblay, menuisier, rue Iberville, 2880.